

Rapport annuel

2015

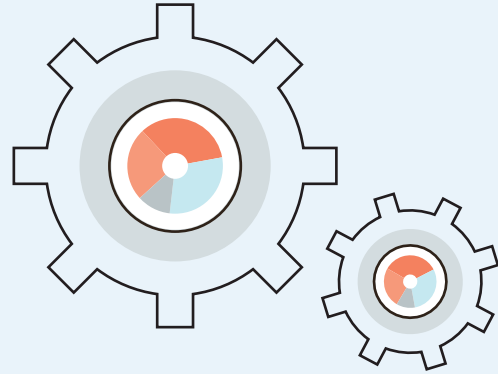
**Focus sur la création
de valeur à long terme**

M@DIAGRIF

APPROVISIONNEMENT
ÉLECTRONIQUE



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

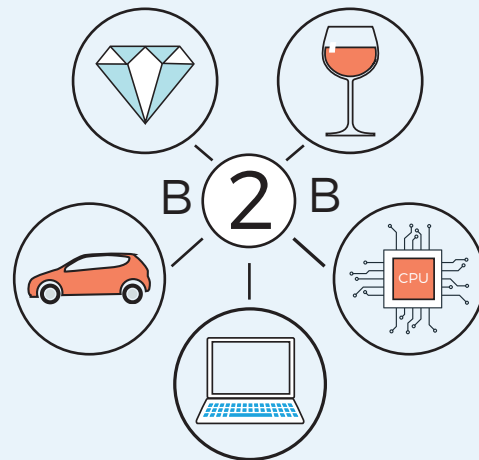


FOURNIR DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES NOVATRICES ET EFFICACES

CONSOMMATEURS



PLACES DE MARCHÉS



NOTRE MISSION

Notre mission est de fournir à notre clientèle des solutions technologiques novatrices et efficaces. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

QUI NOUS SOMMES

En affaire depuis 1996, Mediagrif est un leader canadien des technologies de l'information, propriétaire de plusieurs plateformes web et mobiles reconnues dont Jobboom, LesPAC, Réseau Contact, MERX, InterTrade, Carrus et BidNet.

Nos solutions de commerce électronique sont utilisées par plusieurs millions de consommateurs et d'entreprises en Amérique du nord et ailleurs dans le monde. Notre équipe qualifiée et expérimentée de 400 employés est répartie dans nos bureaux au Canada, aux États-Unis et en Chine.

Nos actions se transigent à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « MDF ». Pour en apprendre d'avantage sur nous, visitez notre site web au www.mediagrif.com.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Les résultats de l'année financière 2015 sont le fruit de nos actions visant à créer de la valeur à long terme pour nos clients, nos employés et nos actionnaires. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : nos produits ont continué de progresser en 2015 pour atteindre 70,2 millions \$, soit une croissance de 7 % par rapport à 2014, alors que notre résultat d'exploitation s'établit à 20,9 millions \$, en croissance de 22 %.

NOS EFFORTS MARQUANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015:

Sur le plan technologique, nous avons investi dans notre expertise en recherche et développement afin d'améliorer notre offre de services. Entre autres, nous nous sommes dotés d'une équipe de développement mobile pour augmenter l'accessibilité de nos plateformes en réponse à l'évolution rapide de la demande. Nous avons également poursuivi les investissements dans notre infrastructure d'hébergement pour augmenter sa capacité et optimiser sa performance.

Au niveau opérationnel, nous avons doublé notre équipe spécialisée en optimisation des moteurs de recherche dans le but de maximiser le positionnement de nos plateformes. De plus, la mise en marché de notre plateforme de gestion d'appels d'offres par MERX au Canada a connu beaucoup de succès. L'ajout des modules de gestion des qualifications et de la performance des fournisseurs contribuent à son adoption tant par nos nouveaux clients que par nos clients de longue date.

Durant l'année 2015, nous avons évalué plusieurs opportunités d'acquisitions, sans toutefois conclure de transaction. Notre stratégie d'acquisition disciplinée nous oblige à décliner celles qui ne satisfont pas nos critères. C'est donc ce que nous avons fait, et continuerons de faire jusqu'à ce que la bonne occasion se présente. Nous avons choisi d'allouer le capital au remboursement de notre dette et à l'accélération de notre plan de rachat d'actions.

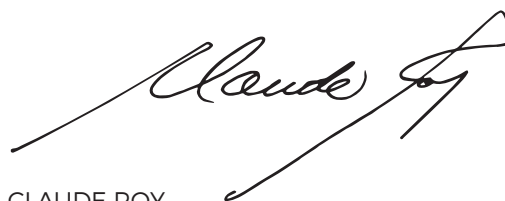
NOTRE STRATÉGIE D'AFFAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016 :

Plusieurs dossiers attendent nos équipes pour l'année 2016. Nous continuerons à déployer tous les efforts nécessaires pour accroître la présence commerciale de notre plateforme de gestion d'appels d'offres et de notre plateforme d'échange électronique des données, tant au niveau canadien qu'américain.

Nous désirons également promouvoir nos plateformes LesPAC, Jobboom et Réseau Contact pour augmenter le trafic et l'intérêt d'un plus grand nombre de consommateurs québécois. Parallèlement, nous maintiendrons nos efforts pour augmenter la performance des autres plateformes de notre portefeuille.

Nous sommes d'avis que notre situation financière favorable nous permettra de saisir des opportunités d'acquisitions intéressantes pour Mediagrif. Nous continuerons dans cette voie sans jamais perdre de vue nos critères d'acquisitions qui sont de trouver des entreprises nord-américaines profitables, qui possèdent un robuste modèle d'affaires et qui sont susceptibles de créer des synergies avec nos opérations.

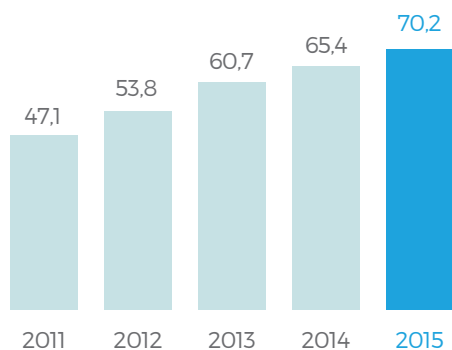
Nous souhaitons réitérer aux actionnaires de Mediagrif notre engagement à propulser l'entreprise vers de nouveaux sommets et à garder l'accent sur la création de valeur à long terme.



CLAUDE ROY
Président et chef de la direction

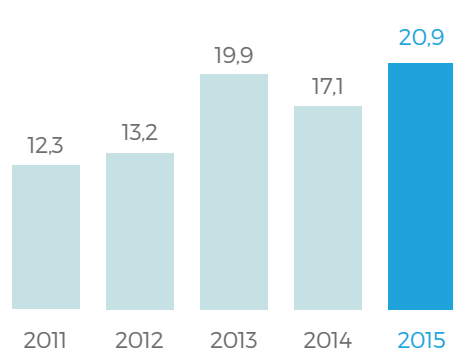
PRODUITS

(EN MILLIONS DE \$ CANADIENS)



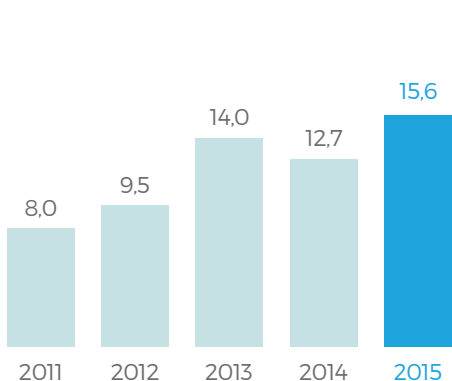
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(EN MILLIONS DE \$ CANADIENS)



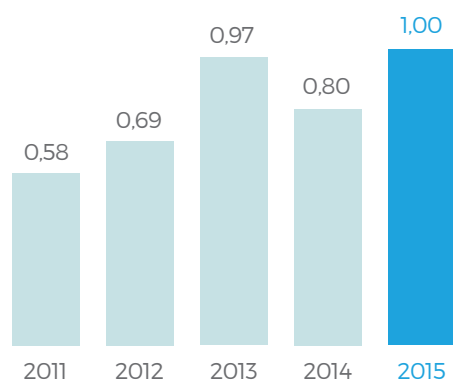
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE

(EN MILLIONS DE \$ CANADIENS)



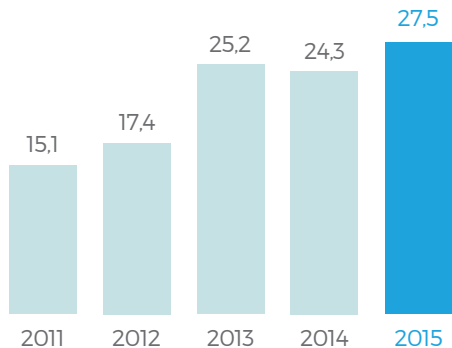
RÉSULTAT PAR ACTION

(EN \$ CANADIENS)



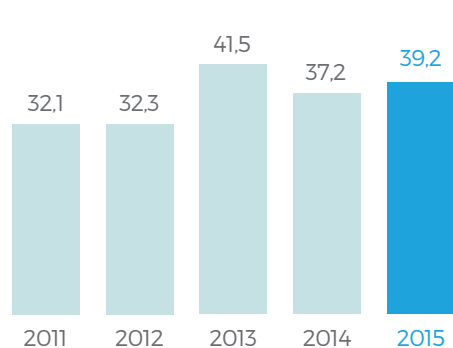
BAIIA

(EN MILLIONS DE \$ CANADIENS)



MARGE DE BAIJA AJUSTÉ

(%)



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2015

Le présent rapport de gestion, qui a été rédigé en date du 9 juin 2015, sur la situation financière et le résultat d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. Ce rapport de gestion compare les résultats enregistrés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2015 et 2014 ainsi que pour les trimestres terminés à ces dates. Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de Mediagrif.

En plus de fournir des calculs des résultats selon les IFRS, les états des résultats de la Société présentent le résultat d'exploitation et le résultat avant intérêts, impôts, amortissements, gain (perte) de change et autres produits (charges) (« BAIIA ajusté ») comme calcul supplémentaire des résultats. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les IFRS. Les IFRS ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mediagrif (TSX : MDF) est un leader canadien des technologies de l'information, propriétaire de plusieurs plateformes Web et mobiles reconnues dont Jobboom, LesPAC, Réseau Contact, MERX, InterTrade, Carrus, et BidNet. Les solutions de commerce électronique de Mediagrif sont utilisées par plusieurs millions de consommateurs et d'entreprises en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. La Société possède des bureaux au Canada, aux États-Unis et en Chine.

ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir à notre clientèle des solutions technologiques novatrices et efficaces. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2015

- Produits en hausse de 7 % pour atteindre 70,2 millions \$ au cours de l'exercice 2015, comparativement à 65,4 millions \$ au cours de l'exercice 2014;
- BAIIA ajusté¹ de 27,5 millions \$ ou 39 % des produits au cours de l'exercice 2015, comparativement à 24,3 millions \$ (incluant 0,3 million \$ de frais d'acquisition) au cours de l'exercice 2014;
- Résultat net de 15,6 millions \$ (1,00 \$ par action), comparativement à 12,7 millions \$ (0,80 \$ par action) au cours de l'exercice de 2014;
- Rachat de 275 100 actions au cours de l'exercice 2015, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une considération de 5,0 millions \$.

¹Voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action. (non audités) – IFRS

	Exercices terminés les 31 mars				
	2015	2014	2013 ⁽¹⁾	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS	70 247	65 376	60 711	53 824	47 076
MARGE BRUTE	56 275	51 520	48 450	42 972	36 820
CHARGES D'EXPLOITATION					
Frais généraux et frais d'administration	8 475	8 571	7 896	10 398	8 158
Frais de vente et de commercialisation	14 637	14 110	10 377	9 567	8 656
Technologie	12 303	11 748	10 313	9 778	7 661
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	35 415	34 429	28 586	29 743	24 475
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 860	17 091	19 864	13 229	12 345
Autres produits (charges), montant net (Frais financiers) intérêts créditeurs, montant net	1 174	879	(19)	640	(651)
	(1 075)	(1 194)	(911)	(480)	253
Quote-part dans une coentreprise	217	162	215	-	-
Charge d'impôts sur le résultat	(5 543)	(4 227)	(5 176)	(3 884)	(3 952)
RÉSULTAT NET	15 633	12 711	13 973	9 505	7 995
BAIIA AJUSTÉ (voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net)	27 509	24 331	25 165	17 365	15 112
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	24 082	22 236	18 018	12 285	10 277
RÉSULTAT PAR ACTION – DE BASE ET DILUÉ	1,00	0,80	0,97	0,69	0,58
Dividendes déclarés par action	0,40	0,40	0,37	0,32	0,35
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) :					
De base	15 711	15 833	14 421	13 705	13 784
Dilué	15 711	15 833	14 448	13 755	13 804
Options d'achat d'actions en circulation (en milliers)	-	-	-	105	158
ACTIF TOTAL	191 155	196 165	132 731	129 357	85 455
DETTE À LONG TERME (incluant la portion à court terme)	26 100	36 920	57	38 483	287

(1) Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été retraités suite à l'adoption de l'IFRS 11 « Partenariats ». Les données financières présentées pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2012 et 2011 ne sont pas retraitées.

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET	Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens (non audités)</i>	\$	\$
RÉSULTAT NET	15 633	12 711
Impôts sur le résultat	5 543	4 227
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1 586	1 154
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	4 971	6 048
Amortissement des frais de financement reportés	120	190
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(125)	(124)
Gain de change	(1 174)	(881)
Intérêts sur la dette à long terme et intérêts créditeurs, montant net	955	1 004
Autres charges	-	2
BAIIA AJUSTÉ	27 509	24 331

Le BAIIA ajusté correspond au résultat avant intérêts, impôts, amortissement, gain (perte) de change et autres produits (charges) tel que calculé historiquement par la Société. La Société a modifié la terminologie utilisée afin de se conformer aux exigences réglementaires.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse des résultats tient compte de l'incidence des acquisitions de Jobboom et de Réseau Contact, réalisées respectivement le 1^{er} juin 2013 et le 29 novembre 2013.

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2015 « EXERCICE 2015 » EN COMPARAISON AVEC L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2014 « EXERCICE 2014 »

Produits

Les produits pour l'exercice 2015 ont atteint 70,2 millions \$, en hausse de 7 % ou 4,9 millions \$ par rapport à l'exercice 2014. La variation au niveau des produits est principalement due aux éléments suivants:

- addition des produits provenant de Réseau Contact et de Jobboom pour une période supplémentaire de huit mois et deux mois respectivement, d'un montant total de 4,2 millions \$;
- augmentation des produits de MERX, InterTrade et Carrus pour un montant de 0,8 million \$;
- diminution des produits au niveau de The Broker Forum, Market Velocity et Power Source On-Line pour un montant total de 1,3 million \$;
- diminution des produits tirés du développement de logiciels pour un montant de 0,1 million \$;
- augmentation des produits de 1,3 million \$ relativement à la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinée aux couvertures de change en place.

Au cours de l'exercice 2015, les produits libellés en dollars canadiens ont représenté 66 % des produits totaux comparativement à 63 % au cours de l'exercice 2014. L'augmentation des produits libellés en dollars canadiens par rapport aux produits libellés en dollars américains est principalement due à l'ajout de Jobboom et de Réseau Contact, combinée à la diminution des revenus de certains réseaux dont les revenus sont principalement en dollars américains.

Coût des produits

Le coût des produits a totalisé 14,0 millions \$ au cours de l'exercice 2015, comparativement à 13,9 millions \$ au cours de l'exercice 2014. Cette augmentation est principalement due à des coûts de main-d'œuvre plus élevés de 0,2 million \$, à la hausse des commissions versées de 0,3 million \$ en lien avec des revenus publicitaires plus élevés ainsi qu'à une hausse des charges d'amortissement de 0,2 million \$.

Ces augmentations ont été compensées en partie par une baisse des frais de services professionnels de 0,2 million \$ liés principalement à l'intégration des opérations de Jobboom durant l'exercice 2014, une diminution des coûts d'impression de documents de 0,3 million \$ ainsi qu'à une diminution des frais liés à la maintenance des logiciels de 0,1 million \$.

Marge brute

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, la marge brute de l'exercice 2015 a atteint 80,1 %, comparativement à 78,8 % au cours de l'exercice 2014.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice 2015 ont totalisé 35,4 millions \$, comparativement à 34,4 millions \$ au cours de l'exercice 2014. Les variations au niveau des charges d'exploitation s'expliquent principalement de la façon suivante:

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 8,5 millions \$ durant l'exercice 2015, comparativement à 8,6 millions \$ au cours de l'exercice 2014. Cette diminution est principalement attribuable à des dépenses de services professionnels moindres de 0,3 million \$ en lien avec les acquisitions de Jobboom et Réseau Contact au cours de l'exercice 2014, à une diminution des frais de licences des logiciels de gestion de 0,1 million \$ ainsi qu'à une baisse des dépenses d'amortissement de 0,1 million \$. Cette diminution des dépenses a été en partie annulée par des coûts de main-d'œuvre additionnelle de 0,4 million \$ en partie liés aux acquisitions de Réseau Contact et de Jobboom;
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 14,6 millions \$ durant l'exercice 2015, comparativement à 14,1 millions \$ pour l'exercice 2014. L'augmentation des frais de vente et de commercialisation est principalement attribuable à la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre de 0,8 million \$, à l'augmentation des frais de campagnes publicitaires de 0,7 million \$ (incluant ceux de Réseau Contact et Jobboom) ainsi qu'à l'augmentation des frais de cartes de crédit de 0,1 million \$. Ces éléments ont été partiellement compensés par une diminution des charges d'amortissement de 0,8 million \$, à une baisse des coûts reliés aux mauvaises créances de 0,1 million \$ ainsi qu'à des dépenses de services professionnels moindres de 0,2 million \$;
- Les frais liés à la technologie ont totalisé 12,3 millions \$ durant l'exercice 2015, comparativement à 11,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Cette hausse est attribuable à une diminution des crédits d'impôts de 0,8 million \$ en partie compensée par une baisse des frais de services professionnels externes de 0,2 million \$. L'augmentation des coûts de la main-d'œuvre affectée à la technologie au cours de l'exercice 2015 d'un montant de 1,2 million \$ a été compensée par la comptabilisation des logiciels développés à l'interne d'un montant équivalent.

Résultat d'exploitation

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a atteint 20,9 millions \$ au cours de l'exercice 2015, comparativement à 17,1 millions \$ durant l'exercice 2014.

Gain de change

Au cours de l'exercice 2015, la Société a réalisé un gain de change sur les actifs libellés en dollars américains de 1,2 million \$ alors qu'elle avait réalisé un gain de change de 0,9 million \$ au cours de l'exercice 2014.

Frais financiers

Les frais financiers se sont élevés à 1,1 million \$ au cours de l'exercice 2015 comparativement à 1,2 million \$ au cours de l'exercice 2014. Ils se composent principalement de frais d'intérêts et de commission d'attente sur la dette à long terme, ainsi que de l'amortissement des frais de financement reportés. La diminution

des frais financiers est principalement attribuable aux remboursements effectués sur la dette à long terme en cours d'année financière 2015.

Charge d'impôts sur le résultat

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 5,5 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 26,2 % comparativement à un taux statutaire de 26,9 %. Au cours de l'exercice 2014, le taux d'imposition effectif était de 25,0 %.

Au cours de l'exercice 2015, la diminution du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due au fait que certains gains de change réalisés par la Société sont non imposables. Cette diminution a été légèrement compensée par le fait que certains ajustements liés à des exercices antérieurs ont été enregistrés au cours de l'exercice 2015.

Au cours de l'exercice 2014, la diminution du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire était due au fait que certains ajustements liés à des exercices antérieurs ont été enregistrés au cours de cet exercice. De plus, des attributs fiscaux américains non constatés dans les périodes antérieures ont été reconnus au cours de l'exercice 2014. Ces effets positifs sur le taux effectif ont été réduits en partie par le fait qu'une portion des profits est imposée aux États-Unis, soit une juridiction où le taux d'imposition statutaire est plus élevé.

Résultat net

Le résultat net de l'exercice 2015 totalise 15,6 millions \$ (1,00 \$ par action) comparativement à 12,7 millions \$ (0,80 \$ par action) au cours de l'exercice 2014.

RÉSULTAT DU QUATRIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2015 « QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015 »

<i>En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action. (non audités)</i>	Trois mois terminés les 31 mars	
	2015 \$	2014 \$
PRODUITS	17 467	17 296
MARGE BRUTE	14 087	13 664
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais généraux et frais d'administration	2 183	2 039
Frais de vente et de commercialisation	3 924	3 788
Technologie	2 607	3 166
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 714	8 993
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 373	4 671
Autres produits, montant net	854	401
Frais financiers	(195)	(330)
Quote-part dans une coentreprise	53	114
Charge d'impôts sur le résultat	(1 502)	(888)
RÉSULTAT NET	4 583	3 968
BAIIA AJUSTÉ (voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net)	6 750	6 767
Résultat par action - de Base et Dilué	0,30	0,25
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)		
De base et dilué	15 542	15 832

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET

Trois mois terminés les 31 mars

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
RÉSULTAT NET	4 583	3 968
Impôts sur le résultat	1 502	888
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	435	298
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	921	1 716
Amortissement des frais de financement reportés	-	47
Amortissement de l'avantage incitatif différé	(32)	(32)
Gain de change	(854)	(398)
Intérêts sur la dette à long terme	195	283
Autres produits	-	(3)
BAIIA AJUSTÉ	6 750	6 767

Produits

Les produits pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015 ont atteint 17,5 millions \$, en hausse de 0,2 million \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Cette hausse des produits est principalement expliquée par l'augmentation des produits de InterTrade et MERX pour un montant de 0,4 million \$ ainsi que par un impact positif de 0,5 million \$ attribuable aux variations du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées aux couvertures de change en place.

Cette hausse a été en partie annulée par une diminution des revenus dans The Broker Forum, Jobboom, LesPAC et Power Source On-Line pour un total de 0,7 million \$.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, les produits libellés en dollars canadiens ont représenté 64 % des produits totaux comparativement à 65 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Coût des produits

Le coût des produits a totalisé 3,4 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 3,6 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014. Cette diminution est principalement due à des coûts d'impression de documents moindres de 0,2 million \$ ainsi qu'à une baisse des frais de services professionnels de 0,1 million \$. Ces baisses ont été réduites en partie par une hausse des charges d'amortissement de 0,1 million \$.

Marge brute

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, la marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2015 a atteint 80,6 %, comparativement à 79,0 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du quatrième trimestre de l'exercice 2015 ont totalisé 8,7 millions \$, comparativement à 9,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. Les variations au niveau des charges d'exploitation s'expliquent de la façon suivante :

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 2,2 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 2,0 millions \$ pour la période correspondante de

l'exercice 2014. L'augmentation des frais généraux et frais d'administration est principalement attribuable à une augmentation des coûts de la main-d'œuvre de 0,1 million \$ et des frais pour indemnités pour fin de contrats de travail pour 0,1 million \$;

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 3,9 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 3,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. La hausse des frais de vente et de commercialisation est principalement attribuable à des frais de campagnes publicitaires plus élevés de 0,3 million \$ et à la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre de 0,1 million \$. Ces éléments ont été partiellement compensés par une diminution des charges d'amortissement de 0,3 million \$;
- Les frais liés à la technologie ont totalisé 2,6 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 3,2 millions \$ au cours de la période correspondante de l'exercice 2014. Cette diminution est essentiellement attribuable à une baisse de la charge d'amortissement de 0,5 million \$ ainsi qu'à la comptabilisation de logiciels développés à l'interne pour un montant net de 0,4 million \$. Cette diminution a été en partie compensée par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre affectée à la technologie d'un montant de 0,2 million \$ ainsi que par une diminution des crédits d'impôts de 0,1 million \$.

Résultat d'exploitation

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a atteint 5,4 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 4,7 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Gain de change

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, la Société a réalisé un gain de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,9 million \$ comparativement à 0,4 million \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014.

Frais financiers

Les frais financiers se sont élevés à 0,2 million \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015 comparativement à 0,3 million \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Ils se composent principalement de frais d'intérêts et de commission d'attente sur la dette à long terme, ainsi que de l'amortissement des frais de financement reportés. La diminution des frais financiers est principalement attribuable au fait que le montant nominal de dette à long terme est inférieur au 31 mars 2015 en comparaison avec le 31 mars 2014.

Charge d'impôts sur le résultat

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 1,5 million \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 24,7 % comparativement à un taux statutaire de 26,9 %.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, la diminution du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due au fait que certains gains de change réalisés par la Société sont non imposables.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, le taux effectif s'était établi à 18,3 % comparativement à un taux statutaire de 26,9 %. La baisse significative du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire était principalement due à certains ajustements liés à des exercices antérieurs enregistrés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014. De plus, des attributs fiscaux américains non constatés dans les périodes antérieures ont été reconnus au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Résultat net

Le résultat net du quatrième trimestre de l'exercice 2015 totalise 4,6 millions \$ (0,30 \$ par action) comparativement à 4,0 millions \$ (0,25 \$ par action) au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 31 mars 2015 sont présentées ci-après :

<i>Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014	31 déc. 2013	30 sept. 2013	30 juin 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	17 467	17 537	17 512	17 731	17 296	16 427	15 955	15 698
Résultat d'exploitation	5 373	5 397	5 199	4 891	4 671	4 144	4 437	3 839
BAlIA ajusté	6 750	7 003	7 137	6 619	6 767	6 072	6 188	5 304
Résultat net	4 583	4 056	3 862	3 132	3 968	3 010	2 814	2 919
Résultat par action de base et dilué	0,30	0,26	0,24	0,20	0,25	0,19	0,18	0,18

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

Trimestres 2015

- Quatrième trimestre : Comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2015, les produits et le résultat d'exploitation de la Société sont demeurés stables.

Le BAlIA ajusté a connu une légère baisse principalement due à des indemnités de fin de contrats de travail de 0,2 million \$. Le résultat d'exploitation est quant à lui demeuré stable en raison d'une diminution de la charge d'amortissement également d'un montant de 0,2 million \$.

Le résultat net a pour sa part progressé en raison d'un gain de change plus élevé de 0,6 million \$ ainsi que des frais financiers moindres au cours du quatrième trimestre comparativement au trimestre précédent.

- Troisième trimestre : En comparaison avec le deuxième trimestre de l'exercice 2015, les produits sont demeurés stables à hauteur de 17,5 millions \$.

Le BAlIA ajusté a quant à lui légèrement diminué principalement en raison de frais de campagnes publicitaires plus élevés au cours du troisième trimestre. Le résultat d'exploitation a progressé en raison d'une baisse de la charge d'amortissement reliée aux actifs incorporels d'acquisition ainsi qu'à une baisse des coûts d'impression de certaines publications. Ces dépenses ont été partiellement compensées par des frais de campagnes publicitaires plus élevés.

Le résultat net était en hausse suite à des frais financiers et une charge d'impôt moindre au cours du troisième trimestre.

- Deuxième trimestre : Comparativement au premier trimestre de l'exercice 2015, la baisse des produits au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015 était principalement attribuable à LesPAC et Jobboom, cette baisse est expliquée en partie par des variations saisonnières. L'augmentation des produits chez MERX et InterTrade au cours du trimestre a en partie compensé cette diminution.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation et le BAlIA ajusté étaient en hausse principalement en raison de la baisse saisonnière des frais de campagnes publicitaires et des frais promotionnels de

0,3 million \$, de la baisse saisonnière des dépenses de publicité, de salaires et charges sociales également moins élevés ainsi qu'en raison de crédits d'impôts additionnels.

Le résultat net a également progressé en raison d'un gain de change de 0,4 million \$ au cours du deuxième trimestre comparé à une perte de change de 0,3 million \$ au premier trimestre.

- Premier trimestre : En comparaison avec le quatrième trimestre de l'exercice 2014, la hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits en provenance de LesPAC, en partie réduite par une baisse des produits de Jobboom. Le résultat d'exploitation a également progressé en raison des produits additionnels, d'une charge d'amortissement réduite ainsi que par la comptabilisation de logiciels développés à l'interne. Par ailleurs, le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté ont été affectés par la hausse saisonnière des dépenses de publicité et de promotion ainsi que par des crédits d'impôts moindres.

Le résultat net a quant à lui diminué principalement en raison d'une perte de change de 0,3 million \$ au cours du trimestre courant comparativement à un gain de change de 0,4 million \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2014. De plus, la charge d'impôts du premier trimestre de l'exercice 2015 a été de 0,3 million \$ plus élevé qu'au quatrième trimestre de l'exercice 2014 en raison de certains ajustements reliés à des exercices antérieurs enregistrés au quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Trimestres 2014

- Quatrième trimestre : L'amélioration des résultats financiers au cours du quatrième trimestre est principalement due à l'augmentation de la contribution de Jobboom, à la contribution de Réseau Contact pour un premier trimestre complet et, dans une moindre mesure, à la contribution additionnelle de MERX et de la coentreprise Global Wine & Spirits. De plus, le résultat net a été positivement influencé par une charge d'impôts moins élevée que les trimestres précédents.
- Troisième trimestre : L'apport plus important de Jobboom et l'ajout de Réseau Contact durant le troisième trimestre de l'exercice ont eu un impact positif sur les produits. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté ont par contre subi une baisse, principalement due à des indemnités de fin de contrat de travail. Le résultat net a quant à lui profité d'un gain de change de 0,2 million \$ comparativement à une perte de change de 0,2 million \$ au cours du trimestre précédent.
- Deuxième trimestre : La hausse des produits, du résultat d'exploitation et du BAIIA ajusté est principalement due à l'ajout des activités de Jobboom pour un premier trimestre complet ainsi qu'à l'augmentation des produits de Systèmes InterTrade. De plus, les résultats du trimestre précédent tenaient compte de frais d'acquisition non récurrents d'un montant de 0,2 million \$. Le résultat net a quant à lui diminué légèrement dû à une perte de change de 0,2 million \$ au cours du trimestre courant comparativement à un gain de change de 0,4 million \$ au premier trimestre de l'exercice 2014.
- Premier trimestre : En comparaison avec le quatrième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont progressé suite à l'ajout de Jobboom et à l'augmentation des produits de LesPAC, en partie réduit par la diminution des produits de MERX. Le résultat d'exploitation, le BAIIA et le résultat net ont subi une baisse, causée par des dépenses de publicité et de promotion saisonnière, des frais d'acquisition, des indemnités de fin de contrats de travail et par l'ajout des dépenses de Jobboom.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

De façon générale, la Société finance ses opérations, dépenses en capital, rachats d'actions ordinaires, dividendes et acquisitions d'entreprises à même les fonds générés par ses opérations et liquidités en main.

Au besoin, la Société peut également utiliser des fonds sur la partie inutilisée de sa facilité de crédit (voir « Activités de Financement - Convention de crédit ») ou émettre de nouvelles actions pour financer ses besoins additionnels en liquidités générales ainsi que pour des acquisitions d'entreprises.

Au 31 mars 2015, la Société disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie de 7,5 millions \$ ainsi que d'un montant de 33,9 millions \$ disponible sur sa facilité de crédit de 60,0 millions \$, sujet au respect des ratios financiers.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Exercices terminés les 31 mars	
	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	21 948	19 788
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 134	2 448
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	24 082	22 236

Pour l'exercice 2015, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 24,1 millions \$, comparativement à 22,2 millions \$ pour l'exercice 2014. La variation est principalement due à l'augmentation du résultat net.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Exercices terminés les 31 mars	
	2015 \$	2014 \$
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	-	(59 146)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(766)	(1 061)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 718)	(314)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	-	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 484)	(60 518)

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 2,5 millions \$ pour l'exercice 2015 comparativement à 60,5 millions \$ au cours de l'exercice 2014. La Société n'a procédé à aucune acquisition d'entreprise au cours de l'exercice 2015 comparativement aux acquisitions de Jobboom et de Réseau Contact durant l'exercice 2014.

Les acquisitions d'actifs incorporels ont totalisé 1,7 millions \$ au cours de l'exercice 2015 comparativement à 0,3 million \$ au cours de l'exercice 2014. Les acquisitions d'actifs incorporels au cours de l'exercice 2015 comprennent un montant de 1,2 millions \$ de logiciels développés à l'interne (aucun au cours de l'exercice 2014).

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Exercices terminés les 31 mars	
	2015 \$	2014 \$
Augmentation de la dette à long terme	-	56 000
Remboursement de la dette à long terme	(10 940)	(19 017)
Rachat de capital-actions pour annulation	(4 957)	(312)
Avantage incitatif reçu	79	-
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(6 302)	(6 334)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(22 120)	30 337

Pour l'exercice 2015, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont été de 22,1 millions \$, comparativement à 30,3 millions \$ générés au cours de l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2015, la société a remboursé, à même ses liquidités, un montant de 10,9 millions \$ sur sa facilité de crédit renouvelable et a racheté en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités un total de 275 100 actions pour un montant de 5,0 millions \$.

Le montant versé en dividendes par la Société est demeuré inchangé à 6,3 millions \$ durant l'exercice 2015, comparativement à la période correspondante de l'exercice 2014. Le taux de dividende trimestriel est également demeuré le même au cours des deux périodes terminées les 31 mars 2015 et 2014, soit 0,10 \$ par action.

CONVENTION DE CRÉDIT

Le 10 novembre 2011, la Société a conclu une convention de crédit (la « Convention de crédit ») auprès de deux institutions financières canadiennes en vertu de laquelle les prêteurs ont mis à la disposition de la Société une facilité de crédit renouvelable garantie de cinq ans de 60,0 millions \$ (la « Facilité de crédit ») à des fins générales, y compris les acquisitions, et un prêt accordéon de 40,0 millions \$ lequel est sujet à l'approbation des prêteurs.

La Facilité de crédit expire le 9 novembre 2016 et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance. Tous les montants en vertu de la Convention de crédit sont remboursables avant échéance sans pénalités.

Au 31 mars 2015, la Société utilisait un montant de 26,1 millions \$ de la Facilité de crédit.

La Facilité de crédit porte intérêt à un taux fondé soit, sur le taux préférentiel canadien, sur le taux LIBOR ou sur le taux des acceptations bancaires plus une marge applicable dans chacun des cas. Cette marge varie en fonction du ratio de dette totale par rapport au BAIIA. Au 31 mars 2015, le taux en vigueur était de 1,00 % et la marge applicable était de 1,50 %. De plus, la portion non utilisée de la Facilité de crédit porte intérêt à 0,30 % à titre de commission d'attente.

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté (hypothèque) de premier rang sur substantiellement tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société.

La Convention de crédit contient certains engagements et certains cas de défaut d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les investissements et acquisitions, les charges en capital et les distributions. La Convention de crédit est également assortie de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2015, la Société respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives.

SITUATION FINANCIÈRE

Dans son ensemble, la Société présente une situation financière saine et est en mesure de faire face à ses obligations financières. Au 31 mars 2015, la Société disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie de 7,5 millions \$ ainsi que d'un montant de 33,9 millions \$ disponible sur sa facilité de crédit de 60,0 millions \$. À cette même date, l'actif total de la Société totalise 191,2 millions \$ comparativement à 196,2 millions \$ au 31 mars 2014.

DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices terminés les 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 546	6 937
Comptes débiteurs	5 691	6 598
Actifs incorporels	1 719	549
Actifs incorporels d'acquisition	60 704	65 675
Goodwill	100 280	100 280
Comptes créditeurs et charges à payer	6 861	6 202
Produits différés	16 473	16 175
Impôts sur les résultats à payer	1 084	482
Instruments financiers dérivés	1 431	669
Dette à long terme	26 100	36 920

Les principales variations de l'état de la situation financière de la Société entre les 31 mars 2015 et 2014 sont expliquées de la façon suivante :

- Les comptes débiteurs s'élèvent à 5,7 millions \$ au 31 mars 2015, ce qui représente une diminution de 0,9 million \$ par rapport au 31 mars 2014. Cette variation est en majeure partie attribuable à la diminution des comptes à recevoir de Jobboom, Market Velocity et de Carrus.
- Le total des actifs incorporels est passé de 0,5 million \$ au 31 mars 2014 à 1,7 million \$ au 31 mars 2015. Cette augmentation résulte principalement de la comptabilisation de logiciels développés à l'interne au cours de l'exercice 2015.
- Les actifs incorporels d'acquisition s'élèvent à 60,1 millions \$ au 31 mars 2015, comparativement à 65,7 millions \$ au 31 mars 2014. Cette diminution résulte de l'impact des amortissements enregistrés au cours l'exercice 2015.
- Les comptes créditeurs et charges à payer de 6,9 millions \$ au 31 mars 2015 étaient en hausse de 0,7 million \$ par rapport au 31 mars 2014. Cette augmentation est expliquée par une hausse des indemnités de fin de contrat de travail à verser et de diverses charges à payer.
- Les instruments financiers dérivés s'élèvent à 1,4 million \$ au 31 mars 2015, ce qui représente une augmentation de 0,8 million \$ par rapport au 31 mars 2014. La variation est principalement expliquée par l'écart entre les taux de change effectifs sur les contrats de change en vigueur et les taux de change du marché les 31 mars 2014 et 2015 respectivement.
- La dette à long terme totalise 26,1 millions \$ au 31 mars 2015, comparativement à un total de 36,9 millions \$ au 31 mars 2014. Cette diminution représente les remboursements effectués sur la dette à long terme au cours de l'exercice 2015.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les remboursements de capital requis sur la dette à long terme et les engagements liés à des contrats de location simple pour les prochains exercices sont les suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Total	2016	2017	2019	2021 et
	\$	\$	2018	2020	suivants
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	26 100	-	26 100	-	-
Location simple	7 155	1 402	2 364	2 085	1 304
Total des obligations contractuelles	33 255	1 402	28 464	2 085	1 304

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la gestion connexe de ces risques sont décrites à la note 24 des états financiers consolidés audités de la Société au 31 mars 2015.

Le programme de couverture en place permettra à la Société d'obtenir un taux de change moyen (\$ CA/\$ US) de 1,1418 sur des contrats de change à terme d'un montant de 11,3 millions \$ US détenus au 31 mars 2015 qui viendront à échéance au cours des exercices 2016 et 2017. Au 31 mars 2014, la Société détenait des contrats de change d'une valeur de 12,2 millions \$ US à un taux moyen de 1,0565.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2015, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient une participation de 50 % dans la coentreprise Société d'investissement M-S S.E.C. (société en commandite), qui exerce ses activités sous la marque Global Wine & Spirits (« GWS »), sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint avec ses coentrepreneurs. GWS exploite un réseau électronique interentreprises virtuel qui offre une solution intégrée pour l'achat et la vente de vins et de spiritueux.

Au cours de l'exercice 2015, les produits enregistrés par la Société provenant de transactions effectuées avec GWS se sont élevés à 1,6 million \$ comparativement à 1,8 million \$ pour l'exercice 2014. De plus, la Société a refacturé à GWS des charges d'exploitation pour un montant de 0,3 million \$ au cours des exercices 2015 et 2014. Au 31 mars 2015, les comptes débiteurs de la Société relativement à GWS sont de 0,1 million \$ soit le même niveau qu'au 31 mars 2014.

La Société possédait également une entente de location ayant pris fin le 31 décembre 2013, avec une société dans laquelle un de ses dirigeants est administrateur. Cette société est propriétaire d'un espace de bureau où la Société exerçait une partie de ses activités jusqu'à cette date. La Société n'a donc encouru aucuns frais de location relativement à cet espace de bureau au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, alors que pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, les paiements minimaux liés à cet espace se sont chiffrés à 56 535 \$.

Les transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant de la contrepartie convenue par les parties.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est confiante sur ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition.

RÉTENTION DES CLIENTS

Nous sommes tributaires de notre clientèle quant à une tranche importante de nos produits d'exploitation. Si nos clients ne renouvellent pas leurs contrats ou n'achètent pas des services supplémentaires, nos produits d'exploitation pourraient alors diminuer et nos résultats d'exploitation pourraient s'en trouver compromis. Parmi les facteurs pouvant influencer sur la résiliation de contrats, on compte l'évolution de la situation financière de nos clients, l'insatisfaction éprouvée à l'égard de nos

produits ou services, le fait que nous retirons ou ne prenons plus en charge nos produits et services existants, le fait que nos clients choisissent ou établissent d'autres technologies pour nous remplacer, et l'évolution des activités de nos clients qui pourraient ne plus avoir besoin de faire appel à nos services, ou d'autres raisons. Par ailleurs, nos clients pourraient retarder ou cesser les mises en œuvre ou l'utilisation de nos services ou encore hésiter à faire la migration vers de nouveaux services. Ces clients ne généreront pas les produits d'exploitation prévus dans les délais espérés, si tant est qu'ils en génèrent, et pourraient être moins enclins à investir dans d'autres services ou produits de notre entreprise à l'avenir.

ACQUISITIONS

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions principalement dans le secteur des technologies de l'information. Rien ne garantit que nous trouverons des sociétés intéressantes à acquérir dans ce secteur ou que nous aurons les ressources nécessaires pour réaliser toute acquisition. Nous pourrions également considérer la réalisation d'acquisitions dans d'autres secteurs prometteurs de l'économie, si celles-ci sont susceptibles d'accroître notre valeur. Les acquisitions comportent un certain nombre de risques, notamment ceux-ci : détournement de l'attention de la direction des activités actuelles; perturbation de la poursuite de nos activités; manque d'expertise de la direction dans le secteur d'activités de l'entreprise acquise; difficultés relatives à l'intégration et au maintien de la totalité ou d'une partie de l'entreprise acquise, de ses clients et de son personnel; prise en charge des passifs divulgués ou non divulgués; prise en considération de lois, de coutumes et de pratiques non familières dans des territoires étrangers; et efficacité des contrôles et des procédures internes de l'entreprise acquise. L'incidence individuelle ou combinée de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise. De plus, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soient erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non, faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

RÉPONSE À L'ÉVOLUTION RAPIDE DU SECTEUR

Nous exerçons nos activités sur des marchés qui se caractérisent par une évolution technologique constante, des changements de normes sectorielles, les besoins changeants des clients, le lancement fréquent de nouveaux produits et services et des cycles de vie abrégés des produits. Notre succès dépendra en grande partie de l'efficacité avec laquelle nous parvenons à prévoir l'évolution des normes sectorielles et à y réagir, et à lancer sur le marché et à mettre à niveau de nouveaux produits, services et technologies et à mettre à niveau des produits et services existants. Nous pourrions être exposés à d'autres risques financiers en concevant de nouveaux produits, services et technologies, et en les mettant à jour pour demeurer concurrentiels. De nouvelles technologies, par exemple, peuvent rapidement devenir désuètes ou nécessiter l'apport de capitaux plus importants que ce qui était prévu. Le développement pourrait être retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté. De plus, des investissements importants doivent habituellement être faits avant que de nouvelles technologies ne deviennent commercialement viables. Rien ne garantit que nous parviendrons à concevoir, à implanter et à commercialiser de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou services ou des améliorations dans un délai raisonnable, ni qu'il y aura un marché pour ceux-ci. Les nouveaux produits et services qui ont recours à des technologies nouvelles ou en cours d'évolution pourraient rendre nos produits et services actuels invendables ou entraîner une chute de leurs prix.

CONCURRENCE

Le marché des affaires électroniques est intensément compétitif et nous devons affronter plusieurs concurrents ayant d'importantes ressources financières, marketing, humaines et technologiques. De nouveaux concurrents peuvent aussi surgir avec le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services. Par exemple, le marché des annonces classées en ligne dans lequel nous opérons est un marché très compétitif. Certains de nos compétiteurs ont des ressources financières nettement supérieures aux nôtres et opèrent selon un modèle d'affaires différent. Ces concurrents

pourraient affecter notre stratégie de prix et contribuer à diminuer nos revenus et notre bénéfice net. Ils pourraient aussi compromettre notre capacité à fidéliser nos clients et à en attirer de nouveaux.

DÉFAUT DES LOGICIELS OU DÉFAILLANCE DANS LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Tout défaut des produits logiciels, qu'ils nous appartiennent ou soient utilisés sous licence, et tout retard de livraison, de même que toute défaillance ou erreur dans le traitement des transactions électroniques pourraient nuire gravement à nos activités, notamment à nos relations avec la clientèle et à nos résultats d'exploitation. Afin d'assurer la bonne marche des activités, nous devons protéger notre matériel informatique et l'information stockée dans nos centres de données contre les dommages éventuels causés par les incendies, les pannes de courant ou de télécommunications, les intrusions, les virus informatiques, les dispositifs nuisibles et les autres dangers similaires. Même si nous avons des systèmes redondants et de réserve pour certains de nos services et produits, ces systèmes pourraient être insuffisants ou pourraient être défaillants et entraîner une interruption de la disponibilité de nos produits ou services pour nos clients. Toute interruption de nos services pourrait nuire à notre réputation et pourrait nous faire perdre des clients ou des produits d'exploitation, ou nous exposer à des litiges, nécessiter du service à la clientèle ou des travaux de réparation qui pourraient comporter des coûts importants et détourner l'attention de la direction de l'exploitation de notre entreprise.

RISQUES POTENTIELS DE L'UTILISATION DE LOGICIELS « D'EXPLOITATION LIBRE »

Comme de nombreuses autres cyber entreprises, nous utilisons des logiciels « d'exploitation libre » afin d'améliorer la fonctionnalité de nos produits et de nos services de manière rapide et économique. Nous faisons face à certains risques inhérents à l'utilisation d'un code d'exploitation libre. Les modalités d'une licence d'exploitation libre peuvent être ambiguës et donner lieu à des obligations imprévues ou incertaines relativement à nos produits et à nos services. Certaines parties de nos technologies brevetées pourraient être assujetties aux exigences inhérentes à l'utilisation d'un tel logiciel, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et de nos services qui incorporent le logiciel d'exploitation libre. D'autres formes d'utilisation sous licence de logiciels d'exploitation libre présentent pour nous des risques quant au respect des exigences relatives à la licence. Si nous ne respectons pas les obligations relatives à la licence, nous risquons une poursuite ou la perte de droit d'utilisation d'un code d'exploitation libre. Le fait d'utiliser un code d'exploitation libre peut également nous amener à élaborer et à vendre des produits susceptibles de contrevenir aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions avoir du mal à cibler précisément les concepteurs du code d'exploitation libre et à déterminer si ce code comprend des logiciels exclusifs.

RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Nous ne pouvons pas avoir la certitude que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et il peut arriver que des réclamations alléguant une violation de ces droits soient invoquées contre nous. Ces réclamations pourraient s'avérer coûteuses, nuire à notre réputation et nous empêcher de fournir certains services ou offres. Nous établissons avec nos clients des contrats de licence leur accordant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle; ces contrats comprennent un engagement à indemniser le titulaire de la licence contre la responsabilité et les dommages résultant des réclamations de tiers touchant des violations à l'égard des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce ou des secrets commerciaux. Dans certaines circonstances, le montant de ces réclamations pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Par ailleurs, nos réseaux d'affaires électroniques constituent des plateformes permettant aux acheteurs et vendeurs de trouver, d'acheter et de vendre différents produits et services. Nous n'avons pas de contrôle sur la qualité des produits et services que nos membres affichent sur nos plateformes et il peut arriver que ces produits ou services portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Bien que nous nous dégageons contractuellement de toute responsabilité à l'égard du contenu affiché sur nos réseaux par les utilisateurs de ceux-ci, il se pourrait que des réclamations alléguant une violation des droits de propriété intellectuelle de tiers soient invoquées contre nous. Que nous soyons reconnus coupables ou non, les réclamations et les litiges en ce domaine pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation ou nous obliger à conclure des ententes en matière de redevances ou des contrats de licence. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des produits ou des services incorporant un

logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE NOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodologies, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous faisons aussi reconnaître nos droits de marques de commerce liés à la possession et à l'utilisation de notre raison sociale, des noms de nos produits, de nos logotypes et des autres signes dont nous nous servons pour identifier nos produits et services sur le marché. Dans le cours normal de nos activités, nous demandons et obtenons l'inscription de nos marques de commerce auprès d'organismes responsables des marques de commerce dans le monde. Toutes ces mesures nous permettent de faire valoir nos droits de propriété intellectuelle, si le besoin se présente. Néanmoins, dans certains pays où nous exerçons nos activités, il peut arriver que les lois ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. De plus, malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour empêcher ou prévenir les violations de ces droits ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne soyons pas capables de prendre des mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

MAINTIEN DU PERSONNEL CLÉ

Notre rendement dépend en grande partie de celui de nos employés techniques clés et de la haute direction. Notre réussite est largement tributaire de notre capacité continue à trouver, recruter, engager, former, motiver, faire avancer et conserver du personnel hautement qualifié dans les secteurs de la gestion, de l'administration, des services techniques, des ventes et du marketing, y compris des employés clés des services techniques et de la haute direction. La concurrence à l'égard de ce type de personnel est toujours vive. Notre incapacité à attirer ou à conserver les ressources nécessaires en gestion, en administration, en services techniques, en vente et en marketing, ou à attirer de tels employés de façon opportune, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le prix de nos titres.

RÉGLEMENTATION

Les activités de la Société sont assujetties à plusieurs types de réglementation, notamment aux lois relatives à la protection des renseignements personnels, à la protection des consommateurs et à la concurrence. Par exemple, au Canada, nous sommes assujettis à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (la « LPRPDE »). La LPRPDE encadre la façon dont les entreprises du secteur privé peuvent recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels dans le cours de leurs activités commerciales. Ce cadre réglementaire peut restreindre nos activités de marketing et notre capacité à tirer profit de nos bases de données. Également, la Loi canadienne anti-pourriel (la « LCAP ») à laquelle nous sommes assujettis interdit l'envoi d'un message électronique commercial à une adresse électronique sans consentement, et prescrit des exigences en matière de forme et de contenu. Ce cadre réglementaire restreint également nos activités de marketing. De plus, l'omission de se conformer aux dispositions de la LCAP peut entraîner des sanctions pécuniaires qui pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

DÉFAUT DE PROTÉGER LES BASES DE DONNÉES ET LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES UTILISATEURS DE NOS RÉSEAUX

La Société maintient des bases de données sur les membres de ses réseaux. Ces bases de données renferment des renseignements sur les membres, notamment des renseignements personnels. Bien que nous ayons établi des procédures de sécurité rigoureuses, les données sur les membres stockées dans les bases de données pourraient quand même faire l'objet d'un accès, d'une utilisation ou d'une communication non autorisés. Toute atteinte à la sécurité de nos bases de données pourrait ternir notre

réputation, donner lieu à des plaintes et à une enquête de la part des autorités responsables de l'application des lois sur la protection des renseignements personnels, ou mener à des poursuites de la part de clients ou à des mesures de sanction de la part des autorités.

FAIRE AFFAIRES DANS LES PAYS ÉMERGENTS

Nous faisons affaires dans des pays émergents. Certains risques sont associés à l'exercice de nos activités dans les pays émergents, qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation, notamment :

- les barrières linguistiques, les pratiques d'affaires internationales incompatibles et d'autres difficultés liées à la gestion et à l'administration d'une entreprise mondiale;
- les difficultés et les coûts liés à la dotation en personnel et à la gestion d'exploitations directes et indirectes géographiquement disparates;
- les fluctuations des taux de change des devises;
- les structures fiscales multiples, se chevauchant possiblement, et la difficulté associée à la nécessité de se conformer à une grande variété de lois étrangères;
- les restrictions au commerce et les tarifs douaniers;
- la nécessité de tenir compte des caractéristiques uniques aux systèmes technologiques utilisés à l'échelle internationale;
- l'instabilité économique ou politique dans certains marchés; et
- d'autres facteurs de risque mentionnés aux présentes.

Par exemple, dans la République populaire de Chine (la « RPC »), le secteur Internet est soumis à une réglementation rigoureuse en ce qui a trait à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contenu. Bien que de nombreux aspects de cette réglementation demeurent incertains, ils visent à limiter la prestation des services d'information dans Internet et à exiger l'obtention de licences quant à divers aspects de cette prestation de services. Cette réglementation a créé de grandes incertitudes concernant la légalité des investissements étrangers et des activités commerciales dans la RPC pour les sociétés qui exercent des activités de consultation reliées à Internet. Nous avons la licence nous permettant d'opérer un réseau de commerce électronique dans la RPC. Il se pourrait cependant que nous cessions de nous qualifier à titre de récipiendaire autorisé de cette licence et que nous ne soyons pas en mesure de renouveler cette licence, à l'expiration de son terme.

Au sein des pays émergents où nous exerçons des activités, les changements apportés aux lois, aux règlements ou à la politique gouvernementale, ou l'incertitude liée à l'interprétation des lois et règlements touchant nos activités commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, restreindre notre capacité d'exercer nos activités ou entraîner que nous éprouvions des difficultés à faire valoir les droits que nous pourrions avoir ou à savoir si nous nous conformons à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables. L'évolution de la conjoncture, notamment d'ordre politique, économique ou social, dans les pays où nous exerçons nos activités, pourrait nous forcer à changer la façon dont nous exerçons nos activités, à suspendre l'introduction de nouveaux services ou de services étendus ou à mettre carrément fin à nos activités.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Un contexte économique défavorable pourrait causer une diminution de nos revenus. Lors d'un ralentissement économique, nos clients et nos clients potentiels pourraient annuler, reporter ou retarder leurs nouveaux engagements, ce qui affecterait la performance de la Société.

TAUX DE CHANGE

Nos revenus sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Nous générons environ 34 % de nos revenus en dollars américains, tandis qu'environ 15 % de nos frais d'exploitation et coûts des revenus sont en dollars américains. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens que nous réalisons sur nos ventes, sans pour autant produire une diminution correspondante de nos dépenses. Les fluctuations du taux de change sont indépendantes de notre volonté, et il se peut que, dans l'avenir, le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, ce qui diminuerait les revenus et les marges. Dans le but de réduire l'effet potentiellement défavorable d'une dépréciation du dollar américain, nous avons conclu des ententes visant à couvrir la valeur d'une partie de nos rentrées de fonds nettes futures en dollars américains pour des périodes pouvant aller jusqu'à 18 mois.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Notre stratégie vise à stimuler la croissance organique de nos opérations et à conclure des acquisitions. Cette stratégie exige des investissements, lesquels peuvent provenir de liquidités issues de nos activités, de montants empruntés en vertu de conventions de crédit et d'émission de titres à même notre capital-actions. Notre accès à de telles sources de financement peut être limité par la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins et par la volatilité du cours de nos actions. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire ou si nos liquidités ne nous permettent pas de rembourser notre dette existante selon les cibles que nous nous sommes fixées, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance. De plus, la hausse des taux d'intérêts pourrait nuire à notre capacité de rembourser nos dettes, de verser des dividendes et de réaliser notre stratégie.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

La préparation d'états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits et des charges au cours de l'exercice, sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés. Sur une base régulière, la direction révise ses estimations et les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice, ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur l'exercice ultérieur. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges dans les états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Le résultat réel portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourrait donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

Constatation des produits

Tel que mentionné à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société utilise des hypothèses pour constater certains produits tirés de droits d'utilisation, soit la vente de forfaits d'annonces classées. La direction révise ces hypothèses sur une base régulière. Des changements importants dans ces hypothèses auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie

À chaque clôture, la Société passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie étaient adéquates.

Évaluation des actifs

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres dont les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont également fondés sur des hypothèses similaires. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill et à la note 12 pour le test des actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'acquisition de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Ces hypothèses et ces estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des autres actifs incorporels de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des actifs incorporels acquis auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Impôts différés

La Société doit évaluer les impôts sur le résultat pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes disponibles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôt et, en conséquence, influencerait sur le résultat net de la Société pour l'exercice correspondant. La Société est sujette à être vérifiée par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, la Société utilise les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le résultat net au moment où elles peuvent être évaluées.

JUGEMENTS

Les jugements critiques dans l'application des méthodes comptables qui ont la plus importante incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés concernent l'élément suivant :

Définition des unités génératrices de trésorerie

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs non financiers, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les unités génératrices de trésorerie sont déterminées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la plus petite taille d'un actif ou d'un groupe d'actifs ayant la capacité de générer des entrées de trésorerie. La Société doit aussi déterminer si le goodwill peut être attribué à une ou plusieurs des unités génératrices de trésorerie.

Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 pour en savoir plus sur l'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie et à la note 12 pour l'attribution des actifs incorporels à durée de vie indéfinie aux unités génératrices de trésorerie.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette version définitive d'IFRS 9 met un terme à ce projet; elle comporte des dispositions sur la comptabilisation et l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et la comptabilité de couverture générale. IFRS 9 est muette au sujet du traitement comptable des portefeuilles de positions ouvertes ou de la macro-couverture puisque ces éléments font partie d'un projet de l'IASB distinct actuellement en cours. La norme définitive introduit un modèle unique fondé sur des principes qui modifie les catégories et les critères connexes pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, qui repose sur le modèle économique du portefeuille dans lequel les actifs sont détenus et sur les flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Certaines modifications ont été apportées aux principes de classement et d'évaluation des actifs financiers par rapport aux versions antérieures d'IFRS 9. Cette norme introduit un modèle de couverture modifié qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers dont le champ d'application est plus vaste, qui est fondé sur les pertes de crédit attendues plutôt que sur les pertes de crédit subies et qui prévoit généralement que les pertes seront comptabilisées plus tôt qu'auparavant. La nouvelle norme remplace toutes les versions antérieures d'IFRS 9. Les incidences de cette nouvelle norme n'ont pas encore été analysées par la Société. L'IFRS 9 s'appliquera à la Société à compter de son exercice ouvert le 1^{er} avril 2018.

IFRS 15 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* établit les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Le principe de base de la nouvelle norme est de reconnaître les produits reflétant le transfert de biens ou de services à des montants correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme se traduira également par des informations à fournir accrues sur les produits, par des directives sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (par exemple, les revenus de services et les modifications de contrats) et par l'amélioration des directives pour les arrangements à éléments multiples. Les incidences de cette nouvelle norme n'ont pas encore été analysées par la Société. L'IFRS 15 s'appliquera provisoirement à la Société à compter de son exercice ouvert le 1^{er} avril 2018.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion comprend certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les

résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. La Société considère que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, la Société tient à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur ses activités. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

En conformité avec le Règlement 52-109 *sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent du caractère approprié des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que de la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité d'audit et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été conçu en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS de la Société.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et a conclu que ledit contrôle est efficace pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Ce rapport a été rédigé en date du 9 juin 2015.

À cette date, le nombre d'actions ordinaires en circulation était de 15 542 255.

Certaines informations additionnelles, telles que la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2015 ET 31 MARS 2014

RAPPORT DE LA DIRECTION

AUX ACTIONNAIRES DE TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC./ MEDIAGRIF INTERACTIVE TECHNOLOGIES INC.

Les états financiers consolidés de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. (la « Société ») et toute l'information contenue dans le rapport de gestion sont la responsabilité de la direction et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Selon ces normes, la direction a établi des estimations et émis des hypothèses qui sont reflétées dans les états financiers consolidés et les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Pour assurer la justesse et le caractère complet, dans tous les aspects significatifs, des états financiers consolidés, la direction s'est dotée d'un système de contrôle interne.

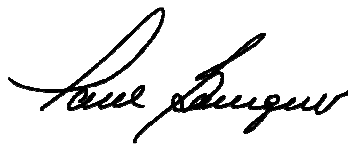
Le système de contrôle interne comprend, entre autres, la communication aux employés, par la direction, des politiques internes relatives à l'éthique en affaires. La direction croit que les contrôles internes donnent une assurance raisonnable que ses documents financiers sont fiables et qu'ils constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers consolidés, et que ses actifs sont convenablement comptabilisés et protégés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers consolidés surtout par l'entremise de son comité d'audit, formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit, la direction et les auditeurs indépendants se rencontrent pour réviser les états financiers consolidés et les contrôles internes relatifs à l'information financière. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels de la Société et formule les recommandations appropriées devant être considérées par le conseil d'administration lors de l'approbation des états financiers consolidés émis aux actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit, qu'ils peuvent rencontrer en présence ou non de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs désignés par les actionnaires, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.



Claude Roy
Président et chef de la direction



Paul Bourque
Chef de la direction financière

Le 9 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ACTIONNAIRES DE TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC./ MEDIAGRIF INTERACTIVE TECHNOLOGIES INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Technologies Interactives Mediagrif Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, et les états consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2015 et 31 mars 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Technologies Interactives Mediagrif Inc. au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2015 et 31 mars 2014, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte SENCRL/s.m.l.¹

Le 9 juin 2015
Montréal, Canada

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118581

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT DES EXERCICES TERMINÉS LE 31 MARS 2015 ET LE 31 MARS 2014

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action</i>	2015 \$	2014 \$
Produits (note 6)	70 247	65 376
Coût des produits	13 972	13 856
Marge brute	56 275	51 520
Charges d'exploitation		
Frais généraux et frais d'administration (note 7)	8 475	8 571
Frais de vente et de commercialisation	14 637	14 110
Technologie (note 17)	12 303	11 748
	35 415	34 429
Résultat d'exploitation	20 860	17 091
Autres produits, montant net (note 22 b))	1 174	879
Frais financiers, montant net (note 22 c))	(1 075)	(1 194)
Quote-part dans une coentreprise (note 9)	217	162
Résultat avant impôts sur le résultat	21 176	16 938
Charge d'impôts sur le résultat (note 20)	5 543	4 227
Résultat net de l'exercice	15 633	12 711
Résultat par action		
De base et dilué	1,00	0,80
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
De base et dilué	15 711 474	15 833 227
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 542 255	15 817 355

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL DES EXERCICES TERMINÉS LE 31 MARS 2015 ET LE 31 MARS 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Résultat net de l'exercice	15 633	12 711
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net		
Variation des pertes non réalisées sur les contrats de change à terme désignés comme éléments de couverture, déduction faite des impôts différés de 378 \$ (238 \$ en 2014)	(1 028)	(648)
Reclassement des pertes réalisées sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de 173 \$ (91 \$ en 2014)	471	246
	(557)	(402)
Résultat global de l'exercice	15 076	12 309

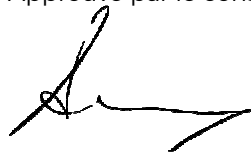
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2015 ET AU 31 MARS 2014

	Au 31 mars 2015 \$	Au 31 mars 2014 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 546	6 937
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties (note 10)	666	905
Comptes débiteurs (note 24)	5 691	6 598
Crédits d'impôt à recevoir	3 947	4 267
Charges payées d'avance et dépôts	1 986	2 368
	19 836	21 075
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 11)	2 084	2 356
Actifs incorporels (note 12)	1 719	549
Actifs incorporels d'acquisition (note 12)	60 704	65 675
Goodwill (note 13)	100 280	100 280
Placement dans une coentreprise (note 9)	587	370
Impôts différés (note 20)	5 945	5 860
	191 155	196 165
Passif		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	6 861	6 202
Autres créditeurs (note 10)	1 229	1 657
Impôts sur le résultat à payer	1 084	482
Produits différés	16 473	16 175
Instruments financiers dérivés	1 431	669
Tranche à court terme de l'avantage incitatif reporté	150	124
	27 228	25 309
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 14)	26 100	36 920
Avantage incitatif reporté	661	733
Impôts différés (note 20)	15 063	14 945
	69 052	77 907
Capitaux propres		
Capital-actions (note 15)	81 695	83 141
Réserves	2 167	2 724
Résultats non distribués	38 241	32 393
	122 103	118 258
	191 155	196 165

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

Approuvé par le conseil d'administration,



Gilles Laurin
Administrateur



Claude Roy
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES TERMINÉS LE 31 MARS 2015 ET LE 31 MARS 2014

Exercice terminé le 31 mars 2015

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Réserves					
	Capital- actions \$	Avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres \$	Couverture des flux de trésorerie \$	Total \$	Résultats non distribués \$	Total \$
Solde au 31 mars 2014	83 141	3 213	(489)	2 724	32 393	118 258
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	15 633	15 633
Autres éléments du résultat global de l'exercice après impôts sur le résultat	-	-	(557)	(557)	-	(557)
Résultat global de l'exercice	-	-	(557)	(557)	15 633	15 076
Rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 15)	(1 446)	-	-	-	(3 511)	(4 957)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	-	-	-	-	(6 274)	(6 274)
Solde au 31 mars 2015	81 695	3 213	(1 046)	2 167	38 241	122 103

Exercice terminé le 31 mars 2014

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Réserves					
	Capital- actions \$	Avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres \$	Couverture des flux de trésorerie \$	Total \$	Résultats non distribués \$	Total \$
Solde au 31 mars 2013	83 227	3 213	(87)	3 126	26 242	112 595
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	12 711	12 711
Autres éléments du résultat global de l'exercice après impôts sur le résultat	-	-	(402)	(402)	-	(402)
Résultat global de l'exercice	-	-	(402)	(402)	12 711	12 309
Rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 15)	(86)	-	-	-	(226)	(312)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	-	-	-	-	(6 334)	(6 334)
Solde au 31 mars 2014	83 141	3 213	(489)	2 724	32 393	118 258

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
DES EXERCICES TERMINÉS LE 31 MARS 2015 ET LE 31 MARS 2014**

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	15 633	12 711
Ajustements pour les éléments suivants :		
Amortissements (note 18)	6 557	7 202
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(125)	(124)
Amortissement des frais de financement reportés	120	190
Charge d'intérêts	955	1 019
Effet de change	(1 432)	(636)
Quote-part dans une coentreprise	(217)	(162)
Impôts différés	777	844
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	5
Charge d'impôts exigibles sur le résultat comptabilisée en résultat	4 766	3 383
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 22 a))	2 134	2 448
Intérêts payés	(922)	(1 104)
Impôts sur le résultat payés	(4 164)	(3 540)
	24 082	22 236
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 7)	-	(59 146)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(766)	(1 061)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 718)	(314)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	-	3
	(2 484)	(60 518)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	-	56 000
Remboursement de la dette à long terme	(10 940)	(19 017)
Rachat de capital-actions pour annulation (note 15)	(4 957)	(312)
Avantage incitatif reçu	79	-
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(6 302)	(6 334)
	(22 120)	30 337
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(522)	(7 945)
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	892	636
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 842	15 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 212	7 842
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants de l'état de la situation financière :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 546	6 937
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	666	905

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2015 ET 31 MARS 2014

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Technologies Interactives Mediagrif Inc. (la « Société ») fournit des solutions de commerce électronique aux consommateurs et aux entreprises. Elle exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient également une participation dans une coentreprise (note 9).

Constituée le 16 février 1996 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la Société est inscrite à la Bourse de Toronto. L'adresse de son siège social est le 1111 St-Charles Ouest, Tour Est, bureau 255, Longueuil, Québec, Canada.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 juin 2015. Les montants y figurant sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés. Les méthodes comptables correspondent aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux interprétations actuellement publiées et en vigueur, s'appliquant à l'exercice terminé le 31 mars 2015.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs. Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Filiales

Toutes les filiales sont détenues à 100 % par la Société, directement ou indirectement.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et les états financiers des entités qu'elle contrôle (ses filiales).

Les entités entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse. Le résultat global total des filiales est attribué aux propriétaires de la Société.

Les transactions, soldes, produits et charges intragroupes ont été entièrement éliminés lors de la consolidation.

Participation dans une coentreprise

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises qui impliquent la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation constituent des entités contrôlées conjointement.

La Société comptabilise sa participation dans une coentreprise en utilisant la méthode de mise en équivalence, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente, dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. La Société enregistre sa quote-part du résultat de la coentreprise.

Tout goodwill découlant de l'acquisition de la participation de la Société dans une entité contrôlée conjointement est comptabilisé selon la méthode comptable utilisée par la Société pour la comptabilisation d'un goodwill découlant d'un regroupement.

Les transactions entre la Société et sa coentreprise ont été mesurées au montant de la contrepartie convenue par les parties.

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de toutes les entités de la Société est également le dollar canadien.

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (monnaie étrangère) sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date de transaction.

Les éléments monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière, et les éléments non monétaires, ainsi que l'amortissement y afférent, sont convertis à leur taux historique, tandis que les produits et les charges le sont au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les Autres produits (charges).

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsqu'une entité de la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

La Société décomptabilise les actifs et passifs financiers si et seulement si ses obligations sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui s'y rattachent expirent, ou si l'actif est transféré et que le transfert peut faire l'objet d'une décomptabilisation.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie

futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Les coûts de transaction sont composés principalement des honoraires versés aux avocats et aux comptables professionnels, des commissions des preneurs fermes et d'autres coûts directement imputables à l'émission des instruments financiers auxquels ils correspondent.

Frais de financement reportés

Les frais de financement versés lors de l'établissement de la facilité de crédit renouvelable sont reconnus à l'encontre de la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée prévue de la facilité de crédit renouvelable. Lorsque la facilité de crédit renouvelable est remboursée en totalité, les frais de financement reportés sont présentés à l'actif, car ceux-ci sont rattachés à une facilité de crédit toujours existante et disponible.

Perte de valeur des actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les actifs financiers perdent de leur valeur s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif. Pour certaines catégories d'actifs financiers, comme les comptes débiteurs, les actifs qui ne subissent pas de perte de valeur individuellement sont ensuite soumis à un test de dépréciation collectif.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif est diminuée de la perte de valeur directement pour tous les actifs financiers, à l'exception des comptes débiteurs, dont la valeur comptable est diminuée par le biais d'un compte de correction de valeur.

Sauf pour les instruments de capitaux propres et les instruments d'emprunt disponibles à la vente, si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise du compte de résultat dans la mesure où la valeur comptable de l'actif à la date de reprise de la dépréciation n'est pas supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Classement et mesure

La Société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La direction détermine le classement au moment de leur comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût amorti;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation périodique sont portés en résultat;
- Les créditeurs et charges à payer, les autres créditeurs et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.

Instrument financiers dérivés et comptabilité de couverture

Une partie des produits et des charges d'exploitation de la Société est exprimée en dollars américains. La Société a recours à des contrats de change à terme afin d'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur une partie de ces produits. La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Plus de détails sur les instruments financiers dérivés sont présentés à la note 24.

La juste valeur des instruments admissibles à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie est constatée à l'état consolidé de la situation financière. La variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture des instruments financiers dérivés libellés en dollars américains, utilisés en couverture de flux de trésorerie des produits prévus libellés en dollars américains, est constatée aux autres éléments du résultat global et portée aux résultats au moment où l'élément couvert affecte le résultat. L'efficacité des relations de couverture est évaluée à la fois au moment où la couverture entre en vigueur et sur une base continue.

Lorsqu'une relation de couverture cesse d'être efficace, les gains ou pertes correspondants présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont portés aux résultats de la période au cours de laquelle la relation de couverture cesse d'être efficace.

Un dérivé est présenté comme un actif non courant ou comme un passif non courant si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument est de plus de 12 mois et si on s'attend à ce qu'il ne soit pas réalisé ou réglé dans un délai de 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou comme passifs courants.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes bancaires et les placements liquides qui sont facilement convertibles à court terme et ayant une date d'échéance inférieure à trois mois de la date d'acquisition, en un montant connu de trésorerie et pour lesquels le risque d'une variation de la valeur est négligeable.

RABAIS ET COMPTES DÉBITEURS ET CRÉDITEURS LIÉS AUX CESSIONS ET AUX TRANSACTIONS FIDUCIAIRES

La Société offre des services qui incluent l'administration d'un programme de rabais et l'échange d'équipements usagés pour certains clients. En relation avec ces activités, la Société reçoit fréquemment de l'argent de ses clients (dans le cas du programme de rabais) et de revendeurs d'équipements usagés, et cet argent, déduction faite de la commission gagnée par la Société, doit être remis à l'autre partie à la transaction. Les montants inclus dans les états financiers relatifs à ces transactions sont détaillés à la note 10.

Le montant reçu à la date de l'état consolidé de la situation financière qui n'a pas encore été remis à l'autre partie est présenté à l'état consolidé de la situation financière en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties.

La Société offre également un service de transactions fiduciaires. Dans le cadre de ces activités, la Société est nommée en tant qu'agent fiduciaire pour recevoir, détenir et transférer des fonds. La Société reçoit des liquidités qui sont libérées au vendeur, déduction faite de frais, coûts ou charges, lors de la conclusion d'une transaction entre un vendeur et un acheteur. Les liquidités reçues sont présentées à l'état consolidé de la situation financière en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties.

La contrepartie est présentée à l'état consolidé de la situation financière en tant que Autres crédateurs.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits de la Société, qui proviennent de l'industrie des réseaux d'affaires électroniques, sont tirés de droits d'utilisation, de frais transactionnels, de vente de publicité, du développement de logiciels, et de

services d'intégration, de maintenance et d'hébergement. Dans tous les cas, les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. De plus, les produits sont constatés seulement lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, que les biens ont été livrés ou le service fourni, que le prix est fixé ou mesurable, et que le recouvrement des comptes débiteurs connexes est raisonnablement assuré. Les produits des activités ordinaires provenant d'un contrat de prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits des activités ordinaires sont réduits du montant des rabais et autres réductions similaires, le cas échéant.

En plus des politiques générales décrites précédemment, les politiques spécifiques de constatation des produits suivantes s'appliquent aux principales sources de produits de la Société :

- Les produits tirés de droits d'utilisation sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente ou dans certains cas, selon l'utilisation du service. Certains des produits tirés de droits d'utilisation sont des produits provenant de la vente de forfaits d'annonces classées. Ceux-ci sont constatés de façon linéaire sur la durée de vie estimée de l'annonce à partir du moment où celle-ci est mise en ligne. La durée de vie estimée de cette annonce est calculée en fonction de l'historique de chaque type d'annonces. Une estimation basée sur l'historique de chaque type de forfaits est également faite pour les annonces qui ne seront jamais placées et celles-ci sont constatées à l'encaissement;
- Les produits tirés des frais transactionnels sont constatés au moment où les opérations ont lieu;
- Les produits tirés de la vente de publicité sont constatés linéairement sur la durée de parution de la publicité;
- Les produits tirés du développement de logiciels sont constatés selon le degré d'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est obtenu en divisant les coûts cumulatifs engagés à la date de clôture par la somme des coûts engagés et des coûts prévus pour achever le contrat;
- Les produits tirés de services d'intégration, de maintenance et d'hébergement sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les amortissements et les pertes de valeur cumulés. L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilisation prévue des actifs visés selon la méthode et les périodes suivantes :

	Méthode	Période
Mobilier de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique et autre matériel	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte découlant de la sortie ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en résultat net dans les Autres produits (charges).

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME, EXCLUANT LE GOODWILL

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie, afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris isolément, la Société

évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des unités génératrices de trésorerie prises isolément; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Certaines marques de commerce acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise ont été déterminées comme étant à durée de vie indéfinie en raison de la forte reconnaissance de celles-ci sur le marché ainsi que de leur capacité à générer des produits sans limite de temps prévisible.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles ont été affectées les marques de commerce à durée de vie indéfinie sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est répartie au prorata des actifs de l'unité.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels comprennent les logiciels et les actifs incorporels d'acquisition.

Logiciels

Certains logiciels sont achetés pour combler les besoins de nature technologique de la Société et sont comptabilisés au coût, moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Les actifs incorporels comprennent également les coûts relatifs aux logiciels et aux sites Web développés à l'interne, lesquels comprennent la tranche de la masse salariale capitalisée du groupe de développement de la Société. Ces coûts correspondent aux charges engagées à partir de la date à laquelle tous les critères de capitalisation sont satisfaits. Lorsqu'aucun actif incorporel généré à l'interne ne peut être comptabilisé, les charges de développement sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle elles sont engagées. Après leur comptabilisation initiale, les actifs incorporels générés à l'interne sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative de trois à cinq ans.

Actifs incorporels d'acquisition

Les actifs incorporels d'acquisition, composés de la clientèle, de la technologie, de marques de commerce à durée de vie définie, de marques de commerce à durée de vie indéfinie et des bases de données découlant d'acquisitions d'entreprises, sont comptabilisés au coût (c'est-à-dire la juste valeur à la date d'acquisition) moins les amortissements et les pertes de valeur cumulés. Les actifs incorporels

d'acquisition, sauf pour les marques de commerce à durée de vie indéfinie qui ne sont pas amorties mais soumises à un test de dépréciation annuel, sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue respective, qui s'étend sur les périodes suivantes :

Catégorie	Période
Clientèle	3 à 10 ans
Technologie	3 à 5 ans
Marques de commerce à durée de vie définie	10 ans
Bases de données	5 ans

Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement des actifs incorporels sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un actif incorporel est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'un actif incorporel (calculé comme étant la différence entre le produit net de la sortie de l'actif et sa valeur comptable) est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Actifs générés à l'interne

Les frais relatifs à la technologie sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, exception faite de certains frais se rapportant au développement de logiciels et de sites Web développés à l'interne, notamment les améliorations des sites Web de la Société, lesquels sont capitalisés lorsqu'ils répondent aux critères liés aux avantages futurs et à l'évaluation des coûts. Dans un tel cas, ces frais sont amortis sur une période de trois à cinq ans. L'amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne est inclus dans les frais relatifs à la technologie.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par la Société, des passifs contractés par la Société à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôts différés et des passifs ou actifs liés aux cessions visant les avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat* et à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, respectivement;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres, liés à des accords de paiements fondés sur des actions de l'entreprise acquise ou à des accords de paiements fondés sur des actions de la Société conclus pour remplacer des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* à la date d'acquisition;
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, qui sont évalués conformément à cette norme.

Les produits différés issus de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci correspond aux coûts futurs pour rendre les services dont l'encaissement a eu lieu préalablement à l'acquisition, plus une marge de profit. Cette marge de profit correspond à la marge moyenne que la Société dégage lors de la prestation de ce même type de service.

La juste valeur des actifs incorporels d'acquisition est déterminée de la façon suivante :

Les marques de commerce sont comptabilisées à la juste valeur selon la méthode des royautés évitées. La technologie acquise est évaluée selon la méthode du coût de remplacement. Celle-ci évalue les coûts pour reconstruire une telle plateforme en y ajoutant les pertes de profits estimées lors de la reconstruction. La méthode des bénéfices excédentaires multipériodes est employée pour calculer la valeur des relations clients. La méthode des royautés évitées, la méthode du coût de remplacement et la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes se fondent principalement sur les flux de trésorerie actualisés prévus, selon l'information disponible, par exemple l'historique et les projections de produits, les probabilités de renouvellement de chacun des contrats et certaines autres hypothèses pertinentes.

Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

GOODWILL

Le goodwill découlant de regroupements d'entreprises est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise (voir Regroupements d'entreprises), diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société (ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles a été affecté le goodwill sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et elle est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Toute perte de valeur concernant un goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans l'état consolidé du résultat. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

À la sortie d'une unité génératrice de trésorerie pertinente, le goodwill qui en découle est pris en compte dans la détermination du résultat net de la sortie.

La Société a choisi le 31 mars comme date d'exécution du test annuel de dépréciation du goodwill.

PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et des incertitudes relatifs à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations des flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

La Société en tant que preneur de contrats de location simple

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers éventuels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de passif. Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur une base linéaire à moins qu'une autre méthode systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps.

Avantage incitatif reporté

L'avantage incitatif reporté représente le remboursement de frais engagés pour des améliorations locatives ainsi que des mois de loyer gratuits ou à prix de faveur assumés par le bailleur dans le cadre de contrats de location de locaux commerciaux. Cet avantage est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux échéant en avril 2016, en octobre 2020 et en mai 2022. L'amortissement est porté en réduction des charges de loyer à l'état consolidé des résultats.

La Société en tant que preneur de contrats de location-financement

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs de la Société, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant au montant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement en résultat net à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont capitalisées selon la méthode générale utilisée par la Société pour la comptabilisation des coûts d'emprunt. Les loyers éventuels sont comptabilisés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts représente la somme des impôts exigibles et des impôts différés.

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat imposable diffère du résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé au moyen des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer pour l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. De tels actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable ni sur le résultat comptable.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un résultat imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Impôts exigibles et impôts différés de l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si l'impôt exigible ou l'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

CRÉDITS D'IMPÔT

Les crédits d'impôt, incluant ceux pour la recherche et le développement, ne sont pas comptabilisés tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que la Société se conformera aux critères d'admissibilité de ces crédits et que ces derniers seront reçus. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans l'exercice au cours duquel celles-ci sont engagées.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires, les charges sociales, les congés payés et les congés de maladie et les primes sont des avantages à court terme qui sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la Société ont rendu les services associés.

3 IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES, PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Normes et interprétation	Date d'entrée en vigueur pour la Société	Présentation et incidence sur la Société
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	Exercice annuel ouvert le 1 ^{er} avril 2018	<p>Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplace IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. Cette version définitive d'IFRS 9 met un terme à ce projet; elle comporte des dispositions sur la comptabilisation et l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et la comptabilité de couverture générale. IFRS 9 est muette au sujet du traitement comptable des portefeuilles de positions ouvertes ou de la macro-couverture puisque ces éléments font partie d'un projet de l'IASB distinct actuellement en cours. La norme définitive introduit un modèle unique fondé sur des principes qui modifient les catégories et les critères connexes pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, qui repose sur le modèle économique du portefeuille dans lequel les actifs sont détenus et sur les flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Certaines modifications ont été apportées aux principes de classement et d'évaluation des actifs financiers par rapport aux versions antérieures d'IFRS 9. Cette norme introduit un modèle de couverture modifié qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers dont le champ d'application est plus vaste, qui est fondé sur les pertes de crédit attendues plutôt que sur les pertes de crédit subies et qui prévoit généralement que les pertes seront comptabilisées plus tôt qu'auparavant. La nouvelle norme remplace toutes les versions antérieures d'IFRS 9. Les incidences de cette nouvelle norme n'ont pas encore été analysées par la Société.</p>
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	Provisoirement pour l'exercice annuel ouvert le 1 ^{er} avril 2018	<p>L'IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> établit les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Le principe de base de la nouvelle norme est de reconnaître les produits reflétant le transfert de biens ou de services à des montants correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme se traduira également par des informations à fournir accrues sur les produits, par des directives sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (par exemple, les revenus de services et les modifications de contrats) et par l'amélioration des directives pour les arrangements à éléments multiples. Les incidences de cette nouvelle norme n'ont pas encore été analysées par la Société.</p>

4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits et des charges au cours de l'exercice, sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers. Sur une base régulière, la direction révise ses estimations et les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice, ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur l'exercice ultérieur. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Le résultat réel portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourrait donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

Constataion des produits

Tel que mentionné à la note 2, la Société utilise des hypothèses pour constater certains produits tirés de droits d'utilisation, soit la vente de forfaits d'annonces classées. La direction révise ces hypothèses sur une base régulière. Des changements importants dans ces hypothèses auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie

À chaque date de clôture, la Société passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie étaient adéquates.

Évaluation des actifs

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres dont les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont également fondés sur des hypothèses similaires. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Se reporter à la note 13 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill et à la note 12 pour le test des actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'acquisition de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Ces hypothèses et ces estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des autres actifs incorporels de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des actifs incorporels acquis auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 2 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Impôts différés

La Société doit évaluer les impôts sur le résultat pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes disponibles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôt et, en conséquence, influencerait sur le résultat net de la Société pour l'exercice correspondant. La Société est sujette à être vérifiée par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, la Société utilise les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le résultat net au moment où elles peuvent être évaluées.

JUGEMENTS

Les jugements critiques dans l'application des méthodes comptables qui ont la plus importante incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés concernent l'élément suivant :

Définition des unités génératrices de trésorerie

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs non financiers, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les unités génératrices de trésorerie sont déterminées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la plus petite taille d'un actif ou d'un groupe d'actifs ayant la capacité de générer des entrées de trésorerie. La Société doit aussi déterminer si le goodwill peut être attribué à une ou plusieurs des unités génératrices de trésorerie.

Se reporter à la note 13 pour en savoir plus sur l'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie et à la note 12 pour l'attribution des actifs incorporels à durée de vie indéfinie aux unités génératrices de trésorerie.

5 INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un seul secteur isolable.

L'information relative aux secteurs géographiques est la suivante :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Produits		
Canada	46 105	41 362
États-Unis	21 349	20 713
Asie et autres	2 115	2 512
Europe	678	789
	70 247	65 376

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Au 31 mars 2015 \$	Au 31 mars 2014 \$
Actifs non courants		
Canada	140 100	144 300
États-Unis	24 681	24 552
Asie et autres	6	8
	164 787	168 860

Les produits sont attribués aux régions géographiques en fonction de l'emplacement des clients.

Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels, les actifs incorporels d'acquisition et le goodwill.

6 PRODUITS

Les produits se détaillent comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Produits tirés de droits d'utilisation	52 048	48 203
Produits tirés de frais transactionnels	6 728	6 433
Produits tirés de la vente de publicité	6 663	5 837
Produits tirés du développement de logiciels	2 627	2 731
Produits tirés de service d'intégration, de maintenance et d'hébergement	1 312	1 230
Autres	869	942
	70 247	65 376

7 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

DESCRIPTION DU REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 1^{er} juin 2013, la Société a acquis de Québecor Média Inc. la totalité des actions de Jobboom Inc. (« Jobboom »), une société exploitant le site Web jobboom.com, un chef de file dans le recrutement en ligne au Québec et un média expert dans la connaissance du marché du travail. Le coût de l'acquisition de Jobboom s'est établi à 56 818 465 \$ à la suite d'un ajustement favorable de 681 535 \$ lié au fonds de roulement définitif. L'acquisition a été financée par l'encaisse de la Société pour un montant de 8 318 465 \$ et par sa facilité de crédit renouvelable pour un montant de 48 500 000 \$.

Le 29 novembre 2013, la Société a également acquis de Québecor Média Inc. la totalité des actions de Réseau Contact Inc. (« Réseau Contact »), une société exploitant reseaucontact.com, un des sites Web de rencontres les plus fréquentés au Québec. Le coût de l'acquisition de Réseau Contact s'est établi à 7 448 168 \$ à la suite d'un ajustement favorable de 51 832 \$ lié au fonds de roulement définitif. L'acquisition a été financée en totalité par la facilité de crédit renouvelable de la Société.

Les acquisitions de Jobboom et de Réseau Contact apportent de nouvelles possibilités compte tenu de la renommée des noms Jobboom et Réseau Contact et de leur place de choix respective dans le marché du recrutement en ligne et des sites Web de rencontres, donnant ainsi accès à la Société à une vaste communauté de membres et à des marchés comportant d'innombrables opportunités de développement. Une solide rentabilité combinée aux synergies potentielles avec le développement et l'expertise de la Société en matière de commerce électronique ont également été des facteurs déterminants de ces acquisitions.

ACQUISITION DE JOBBOOM

ACTIFS ACQUIS ET PASSIFS PRIS EN CHARGE À LA DATE D'ACQUISITION

	1 ^{er} juin 2013
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<i>\$</i>
Actif	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 700
Comptes débiteurs	2 712
Charges payées d'avance et dépôts	40
	<hr/> 7 452
Actifs non courants	
Actifs incorporels d'acquisition	
Clientèle	9 000
Technologie acquise	6 371
Marque de commerce	18 800
	<hr/> 41 623
Total	41 623
Passif	
Passifs courants	
Comptes créditeurs et charges à payer	1 023
Produits différés	3 753
	<hr/> 4 776
Passifs non courants	
Impôts différés	9 890
	<hr/> 14 666
Total	14 666
Actifs nets identifiables acquis	26 957

SOURCES ET UTILISATION DES FONDS À LA DATE DE CLÔTURE DE LA TRANSACTION

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	1^{er} juin 2013
	\$
Sources	
Facilité de crédit d'exploitation (note 14)	48 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 318
	<u>56 818</u>
Utilisation	
Contrepartie en espèces transférées	57 500
Ajustement favorable lié au fonds de roulement	(682)
	<u>56 818</u>

FRAIS LIÉS À L'ACQUISITION

Le coût total des frais liés à l'acquisition est de 266 409 \$ et ceux-ci ont été présentés au poste Frais généraux et frais d'administration dans l'état consolidé du résultat.

GOODWILL DÉCOULANT DU REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	1^{er} juin 2013
	\$
Contrepartie en espèces transférées	56 818
Moins :	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	26 957
Goodwill	<u>29 861</u>

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises est déductible aux fins fiscales, à hauteur de 10 911 898 \$, le solde de 18 949 023 \$ n'étant pas déductible aux fins fiscales.

Le goodwill de 29 860 921 \$ représente principalement les synergies avec les autres activités de la Société, la valeur économique liée à la main d'œuvre acquise ainsi que les immobilisations incorporelles qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation séparée.

ACQUISITION DE RÉSEAU CONTACT

ACTIFS ACQUIS ET PASSIFS PRIS EN CHARGE À LA DATE D'ACQUISITION

	29 novembre 2013
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<i>\$</i>
Actif	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	420
Comptes débiteurs	88
Charges payées d'avance et dépôts	300
	808
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	138
Actifs incorporels d'acquisition	
Technologie acquise	2 800
Marque de commerce	2 700
Total	6 446
Passif	
Passifs courants	
Comptes créditeurs et charges à payer	74
Produits différés	130
	204
Passifs non courants	
Impôts différés	1 097
Total	1 301
Actifs nets identifiables acquis	5 145

SOURCES ET UTILISATION DES FONDS À LA DATE DE CLÔTURE DE LA TRANSACTION

	29 novembre 2013
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<i>\$</i>
Sources	
Facilité de crédit d'exploitation (note 14)	7 448
Utilisation	
Contrepartie en espèces transférées	7 500
Ajustement favorable lié au fonds de roulement	(52)
	7 448

FRAIS LIÉS À L'ACQUISITION

Le coût total des frais liés à l'acquisition est de 65 175 \$ et ceux-ci ont été présentés au poste Frais généraux et frais d'administration dans l'état consolidé du résultat.

GOODWILL DÉCOULANT DU REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

29 novembre 2013

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$
Contrepartie en espèces transférées	7 448
Moins :	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	5 145
Goodwill	2 303

Pour fins fiscales, un goodwill de 3 435 932 \$ résultant de ce regroupement d'entreprises est déductible.

Le goodwill de 2 302 731 \$ représente principalement les synergies avec les autres activités de la Société, la valeur économique liée à la main d'œuvre acquise ainsi que les immobilisations incorporelles qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation séparée.

INCIDENCE DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES SUR LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 comprend des produits de 7 737 777 \$ et un résultat net de 1 123 200 \$ générés par les activités supplémentaires de Jobboom et des produits de 903 538 \$ et un résultat net de 132 683 \$ générés par les activités supplémentaires de Réseau Contact.

Si ces regroupements d'entreprises avaient été effectués le 1^{er} avril 2013, les produits consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 se seraient chiffrés à 68 979 726 \$ et le résultat net consolidé pour la même période se serait chiffré à 13 268 427 \$.

La Société estime que les données pro forma représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de douze mois. Cependant, l'information pro forma ne rend pas compte des synergies ou des transactions effectuées par le passé et n'est pas nécessairement représentative des résultats des activités que la Société aurait affichés si les acquisitions s'étaient effectivement conclues le 1^{er} avril 2013, ni des résultats futurs.

Pour déterminer les produits et le résultat net consolidés pro forma de la Société si Jobboom et Réseau Contact avaient été acquis le 1^{er} avril 2013, la Société :

- a calculé l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles acquises selon la juste valeur provenant de la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises plutôt que selon la valeur comptable comptabilisée dans les états financiers antérieurs à l'acquisition;
- a calculé les coûts d'emprunt sur le niveau d'endettement de la Société après le regroupement d'entreprises;
- a calculé la charge d'impôts supplémentaire pour rendre compte des ajustements pro forma mentionnés ci-dessus.

8 FILIALES

Le tableau ci-dessous présente le détail des filiales détenues directement et indirectement par la Société au 31 mars 2015.

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution ou inscription et d'exploitation	Pourcentage de participation	Pourcentage de droits de vote	Secteur d'industrie desservi par les solutions de commerce électronique de la Société
Technologies Carrus Inc.	Canada	100	100	Marché secondaire de l'automobile
3808891 Canada Inc.	Canada	100	100	Société de gestion
Le Forum des Courtiers Inc.	Canada	100	100	Composantes électroniques
Réseaux MERX Inc.	Canada	100	100	Approvisionnement électronique
Systèmes InterTrade Inc.	Canada	100	100	Chaîne d'approvisionnement
InterTrade Technologies, Inc.	États-Unis	100	100	Chaîne d'approvisionnement
4222661 Canada Inc.	Canada	100	100	Approvisionnement électronique
TIM USA Inc.	États-Unis	100	100	Société de gestion Équipement informatique, télécommunications et produits électroniques
Market Velocity, Inc.	États-Unis	100	100	produits électroniques grand public
Construction Bidboard Inc.	États-Unis	100	100	Approvisionnement électronique Équipement informatique, télécommunications et produits électroniques grand public
Power Source On-Line, Inc.	États-Unis	100	100	Approvisionnement électronique
International Data Base Corp.	États-Unis	100	100	Approvisionnement électronique
Polygroup, Ltd.	États-Unis	100	100	Diamants et bijoux
Réseau LesPAC Inc.	Canada	100	100	Annonces classées
Mediagrif Information Consulting (Shenzhen) Co. Ltd	Chine	100	100	Composantes électroniques
Jobboom Inc.	Canada	100	100	Emploi et recrutement de talents
Réseau Contact Inc.	Canada	100	100	Rencontres en ligne

9 COENTREPRISE

La Société détient une participation dans une coentreprise (la « coentreprise »), sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint avec ses coentrepreneurs. La participation de la Société dans cette coentreprise de même que les activités de cette dernière sont résumées comme suit :

Une participation de 50 % dans Société d'investissement M-S S.E.C. (société en commandite), qui exerce ses activités sous la marque Global Wine & Spirits (« GWS »). GWS exploite un réseau électronique interentreprises virtuel qui offre une solution intégrée pour l'achat et la vente de vins et de spiritueux.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société a enregistré des produits de 1 618 860 \$ (1 843 177 \$ en 2014) provenant de transactions effectuées avec GWS. De plus, la Société a refacturé à GWS des charges d'exploitation pour un montant de 254 039 \$ (276 789 \$ en 2014). Ces recharges ont été présentées à l'encontre des charges d'exploitation à l'état consolidé du résultat. Au 31 mars 2015, les comptes débiteurs de GWS envers la Société sont de 120 980 \$ (52 415 \$ au 31 mars 2014).

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant de la contrepartie convenue par les parties.

10 RABAIS ET COMPTES DÉBITEURS ET CRÉDITEURS LIÉS AUX CESSIONS ET AUX TRANSACTIONS FIDUCIAIRES

Le montant reçu au 31 mars 2015 au titre de l'administration d'un programme de rabais et de l'échange d'équipements usagés qui n'a pas encore été remis à l'autre partie, présenté à l'état consolidé de la situation financière en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties, s'élève à 206 084 \$ (162 488 \$ US) (94 779 \$ en 2014 (85 750 \$ US)). Au 31 mars 2015, le montant des comptes débiteurs liés aux rabais et aux cessions s'élève à 563 258 \$ (444 105 \$ US) (752 368 \$ en 2014 (680 691 \$ US)).

Le montant reçu au 31 mars 2015 au titre du service de transactions fiduciaires, présenté aux états consolidés de la situation financière en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties, s'élève à 460 127 \$ (362 790 \$ US) (809 799 \$ en 2014 (732 651 \$ US)).

Le montant total des comptes créditeurs relatifs à ces transactions s'élève à 1 229 469 \$ (969 383 \$ US) (1 656 946 \$ en 2014 (1 499 092 \$ US)) et est présenté au poste Autres créditeurs aux états consolidés de la situation financière.

11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Mobilier de bureau \$	Matériel informatique et autre matériel \$	Améliorations locatives \$	Biens en location financement \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 mars 2013	1 481	7 786	1 194	198	10 659
Acquisitions	100	857	104	-	1 061
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	138	-	-	138
Cession	(176)	(388)	(27)	-	(591)
Solde au 31 mars 2014	1 405	8 393	1 271	198	11 267
Acquisitions	232	479	55	-	766
Cession	(1)	(13)	-	(198)	(212)
Solde au 31 mars 2015	1 636	8 859	1 326	-	11 821
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2013	(1 001)	(7 080)	(355)	(173)	(8 609)
Éliminations liées à la cession d'actifs	173	383	27	-	583
Amortissement de l'exercice	(179)	(548)	(133)	(25)	(885)
Solde au 31 mars 2014	(1 007)	(7 245)	(461)	(198)	(8 911)
Éliminations liées à la cession d'actifs	1	13	-	198	212
Amortissement de l'exercice	(239)	(660)	(139)	-	(1 038)
Solde au 31 mars 2015	(1 245)	(7 892)	(600)	-	(9 737)
Valeur comptable nette					
Solde au 31 mars 2014	398	1 148	810	-	2 356
Solde au 31 mars 2015	391	967	726	-	2 084

12 ACTIFS INCORPORELS ET ACTIFS INCORPORELS D'ACQUISITION

Les actifs incorporels comprennent ce qui suit :

	Actifs incorporels		
	Logiciels \$	Logiciels et sites Web développés à l'interne \$	Total \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Coût			
Solde au 31 mars 2013	3 756	103	3 859
Acquisitions	314	-	314
Cessions	(77)	(103)	(180)
Solde au 31 mars 2014	3 993	-	3 993
Acquisitions	538	1 180	1 718
Cessions	(487)	-	(487)
Solde au 31 mars 2015	4 044	1 180	5 224
Amortissement cumulé			
Solde au 31 mars 2013	(3 252)	(103)	(3 355)
Éliminations liées à la cession d'actifs	77	103	180
Amortissement de l'exercice	(269)	-	(269)
Solde au 31 mars 2014	(3 444)	-	(3 444)
Éliminations liées à la cession d'actifs	487	-	487
Amortissement de l'exercice	(497)	(51)	(548)
Solde au 31 mars 2015	(3 454)	(51)	(3 505)
Valeur comptable nette			
Solde au 31 mars 2014	549	-	549
Solde au 31 mars 2015	590	1 129	1 719

Les actifs incorporels d'acquisition comprennent ce qui suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Actifs incorporels d'acquisition				Total
	Clientèle	Technologie	Marques de commerce à durée de vie définie	Marques de commerce à durée de vie indéfinie	
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 31 mars 2013	12 118	9 605	604	25 000	47 327
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	9 000	9 171	-	21 500	39 671
Solde au 31 mars 2014	21 118	18 776	604	46 500	86 998
Solde au 31 mars 2015	21 118	18 776	604	46 500	86 998
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2013	(9 221)	(5 468)	(586)	-	(15 275)
Amortissement de l'exercice	(2 378)	(3 657)	(13)	-	(6 048)
Solde au 31 mars 2014	(11 599)	(9 125)	(599)	-	(21 323)
Amortissement de l'exercice	(1 538)	(3 428)	(5)	-	(4 971)
Solde au 31 mars 2015	(13 137)	(12 553)	(604)	-	(26 294)
Valeur comptable nette					
Solde au 31 mars 2014	9 519	9 651	5	46 500	65 675
Solde au 31 mars 2015	7 981	6 223	-	46 500	60 704

TEST DE DÉPRÉCIATION DES MARQUES DE COMMERCE À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Pour les besoins des tests de dépréciation, les marques de commerce à durée de vie indéfinie sont testées au niveau de leur unité génératrice de trésorerie puisque c'est le niveau le plus bas auquel les marques de commerce à durée de vie indéfinie font l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

Afin de déterminer les unités génératrices de trésorerie auxquelles les marques de commerce à durée de vie indéfinie sont attribuées, la direction a analysé les entrées de trésorerie liées aux marques de commerce à durée de vie indéfinie et a conclu que ces entrées étaient largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le critère utilisé a été la nature des produits générés par ces marques de commerce. Ces produits ne peuvent être associés à aucun autre groupe d'actifs identifiable à cause de leur caractère distinct.

La Société a procédé à un test de dépréciation annuel des unités génératrices de trésorerie au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier terminé le 31 mars 2015, conformément aux méthodes décrites à la note 2. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie associée aux marques de commerce à durée de vie indéfinie dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les marques de commerce à durée de vie indéfinie au cours des exercices terminés le 31 mars 2015 et le 31 mars 2014.

Au 31 mars 2015, les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été établies selon le calcul de la valeur d'utilité, lequel est effectué à partir des projections des flux de trésorerie actualisés fondées sur les budgets financiers approuvés par le conseil d'administration sur une période de cinq ans. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen d'un taux d'actualisation de 13,0 % et d'un taux de croissance de 2,0 % dans les flux de trésorerie futurs ainsi que dans la valeur terminale.

En se basant sur des données observables sur le marché comme le taux d'intérêt sans risque, les primes de risque observées sur le marché, le beta d'entreprises évoluant dans le même secteur, la prime associée à la taille de l'entreprise, les risques spécifiques associés aux unités génératrices de trésorerie, ainsi que le taux d'impôt statutaire, le coût moyen pondéré du capital a été déterminé entre 12,0 % et 14,0 %. Ce dernier reflète le risque global de l'entreprise.

Chacune des catégories d'actifs (fonds de roulement, immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill) possède son propre risque, donc potentiellement un taux d'actualisation différent. La Société a déterminé que les marques de commerce ont un risque qui s'apparente au risque global de l'entreprise; par conséquent, un taux d'actualisation de 13,0 %, représentant la première hypothèse clé, a été sélectionné, lequel se situe à l'intérieur de la fourchette mentionnée ci-dessus.

À titre de deuxième hypothèse clé, la Société est d'avis qu'un taux de croissance de 2,0 % est raisonnable en considérant les projections de taux d'inflation et taux de croissance des biens à la consommation.

Il s'agit des deux hypothèses les plus sensibles. Un changement dans les autres hypothèses utilisées ne fait pas varier les résultats de façon significative.

Des changements raisonnablement possibles aux deux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable.

Une variation à la hausse de 1,0 % du taux d'actualisation n'aurait pas eu pour effet de faire baisser la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie sous leur valeur comptable. Une baisse de 1,0 % du taux de croissance n'aurait également pas eu pour effet de faire baisser la valeur recouvrable sous la valeur comptable.

13 GOODWILL

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	100 280	68 116
Acquisitions d'entreprise (note 7)	-	32 164
Goodwill	100 280	100 280

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est testé au niveau de la Société prise dans son ensemble parce que la direction estime que l'ensemble de la Société bénéficie des synergies des regroupements d'entreprises survenus à ce jour et que c'est le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne.

La Société a procédé à un test de dépréciation annuel du goodwill au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier terminé le 31 mars 2015, conformément aux méthodes décrites à la note 2. La valeur recouvrable de la Société prise dans son ensemble dépassait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés le 31 mars 2015 et le 31 mars 2014.

Au 31 mars 2015, la valeur recouvrable de la Société a été établie selon le calcul de la valeur d'utilité, lequel est effectué à partir des projections des flux de trésorerie actualisés fondées sur les budgets financiers approuvés par le conseil d'administration sur une période de cinq ans. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen d'un taux d'actualisation de 13,0 % et d'un taux de croissance de 2,0 % dans les flux de trésorerie futurs ainsi que dans la valeur terminale.

En se basant sur des données observables sur le marché comme le taux d'intérêt sans risque, les primes de risque observées sur le marché, le beta d'entreprises évoluant dans le même secteur, la prime associée à la taille de l'entreprise, les risques spécifiques associés à l'unité génératrice de trésorerie, ainsi que le taux d'impôt statutaire, le coût moyen pondéré du capital a été déterminé entre 12,0 % et 14,0 %. Ce dernier reflète le risque global de l'entreprise.

Chacune des catégories d'actifs (fonds de roulement, immobilisations corporelles et incorporelles, goodwill) possède son propre risque donc potentiellement un taux d'actualisation différent. La Société a déterminé que le goodwill a un risque qui s'apparente au risque global de l'entreprise; par conséquent, un taux d'actualisation de 13,0 %, représentant la première hypothèse clé, a été sélectionné, lequel se situe à l'intérieur de la fourchette mentionnée ci-dessus.

À titre de deuxième hypothèse clé, la Société est d'avis qu'un taux de croissance de 2,0 % est raisonnable en considérant les projections de taux d'inflation et taux de croissance des biens à la consommation.

Il s'agit des deux hypothèses les plus sensibles. Un changement dans les autres hypothèses utilisées ne fait pas varier les résultats de façon significative.

Des changements raisonnablement possibles aux deux hypothèses clés ne feraient pas en sorte que la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable.

Une variation à la hausse de 1,0 % du taux d'actualisation n'aurait pas eu pour effet de faire baisser la valeur recouvrable de la Société sous sa valeur comptable. Une baisse de 1,0 % du taux de croissance n'aurait également pas eu pour effet de faire baisser la valeur recouvrable sous la valeur comptable.

14 DETTE À LONG TERME

Le 10 novembre 2011, la Société a conclu une convention de crédit, qui a été amendée le 13 novembre 2012, (la « Convention de crédit ») auprès de deux institutions financières canadiennes en vertu de laquelle les prêteurs ont mis à la disposition de la Société une facilité de crédit renouvelable garantie de cinq ans de 60 000 000 \$ (la « Facilité de crédit ») et un prêt accordéon de 40 000 000 \$ lequel est sujet à l'approbation des prêteurs.

La Facilité de crédit expire le 9 novembre 2016 et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance. Tous les montants en vertu de la Convention de crédit sont remboursables avant échéance sans pénalités.

La Facilité de crédit porte intérêt à un taux fondé soit sur le taux préférentiel canadien, soit sur le taux LIBOR ou sur le taux des acceptations bancaires plus une marge applicable dans chacun des cas. Cette marge varie en fonction du ratio de dette totale par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements « BAIIA » tel qu'il est décrit ci-dessous. Au 31 mars 2015, le taux en vigueur était de 1,00 % et la marge applicable était de 1,50 %. De plus, la portion non utilisée de la Facilité de crédit porte intérêt à 0,30 % à titre de commission d'attente.

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté (hypothèque) de premier rang sur substantiellement tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société.

La Convention de crédit contient certains engagements et certains cas de défaut d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les investissements et acquisitions, les dépenses en capital et les distributions. La Convention de crédit est également assortie de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2015, la Société respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives :

- 1) Un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 1,20:1,00 en tout temps; et
- 2) Un ratio de dette totale par rapport au BAIIA n'excédant pas 2,5.

Les éléments tels que les charges fixes, la dette totale et le BAIIA qui sont utilisés dans le calcul des ratios ci-dessus sont définis précisément dans la Convention de crédit.

Les ratios financiers sont calculés sur la base de l'information financière de la période de douze mois se terminant à la date où le ratio est calculé.

Le tableau suivant présente les dettes à long terme en vigueur :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Au 31 mars 2015 \$	Au 31 mars 2014 \$
Facilité de crédit renouvelable, portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge de 1,50 % (1,50 % au 31 mars 2014), échéant en novembre 2016	26 100	37 040
Frais de financement reportés	-	(120)
	26 100	36 920

Les remboursements minimaux de capital s'établissent à 26 100 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

15 CAPITAL-ACTIONS

a) Autorisé et payé, en nombre illimité

- Actions ordinaires;
- Actions privilégiées, à être émises en séries, dont les termes, les conditions et les dividendes devront être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission.

b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires des deux derniers exercices :

<i>En milliers</i>	2015		2014	
	Actions	\$	Actions	\$
Solde au début de l'exercice	15 817	83 141	15 834	83 227
Actions rachetées pour annulation (note 15 b) i))	(275)	(1 446)	(17)	(86)
Solde à la fin de l'exercice	15 542	81 695	15 817	83 141

i) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société a racheté pour annulation 275 100 (16 420 en 2014) de ses actions ordinaires, pour une contrepartie en espèces de 4 957 141 \$ (311 977 \$ en 2014), dans le cadre de son offre de rachat dans le cours normal des activités. Le prix d'émission moyen par action de 5,26 \$ (5,26 \$ en 2014) avant le rachat a été porté en réduction du Capital-actions pour un montant total de 1 446 003 \$ (86 369 \$ en 2014), et le solde a été imputé aux Résultats non distribués.

c) Dividendes déclarés

Subséquentement à la fin de l'exercice terminé le 31 mars 2015, soit le 9 juin 2015, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 juillet 2015 aux actionnaires inscrits le 2 juillet 2015.

2015

Le 10 juin 2014, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 juillet 2014 aux actionnaires inscrits le 2 juillet 2014.

Le 5 août 2014, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 octobre 2014 aux actionnaires inscrits le 1^{er} octobre 2014.

Le 11 novembre 2014, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 janvier 2015 aux actionnaires inscrits le 2 janvier 2015.

Le 10 février 2015, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 avril 2015 aux actionnaires inscrits le 1^{er} avril 2015.

2014

Le 11 juin 2013, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 juillet 2013 aux actionnaires inscrits le 2 juillet 2013.

Le 6 août 2013, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 octobre 2013 aux actionnaires inscrits le 1^{er} octobre 2013.

Le 12 novembre 2013, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 janvier 2014 aux actionnaires inscrits le 3 janvier 2014.

Le 11 février 2014, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 avril 2014 aux actionnaires inscrits le 1^{er} avril 2014.

16 RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS

En juillet 2004, la Société a établi un régime d'achat d'actions. Certaines modifications à ce régime ont par la suite été adoptées et sont en vigueur en date des présentes pour tous les employés réguliers à temps plein et à temps partiel qui sont résidents canadiens. Les administrateurs ne sont pas admissibles au régime. En vertu des dispositions du régime, un employé peut décider de cotiser jusqu'à 10 % de son revenu annuel, jusqu'à un maximum de 20 000 \$ par année (10 000 \$ en 2014), au moyen de retenues sur le salaire, pour l'achat d'actions ordinaires de la Société sur le marché libre. En vertu du régime, la Société s'est engagée à égaler les cotisations des employés au régime pour une cotisation maximale de 1 300 \$ par employé (1 100 \$ en 2014). Les employés doivent garder pour une période de 12 mois la tranche des actions achetées avec la cotisation de la Société. Le prix d'achat des actions en vertu du régime devra être équivalent au prix du marché des actions ordinaires de la Société à la date d'acquisition.

17 TECHNOLOGIE

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Frais de recherche et de développement encourus	15 347	14 381
Crédits d'impôt	(1 915)	(2 633)
	13 432	11 748
Logiciels et sites Web développés à l'interne et capitalisés i)	(1 180)	-
	12 252	11 748
Amortissement des logiciels et sites Web développés à l'interne et capitalisés	51	-
	12 303	11 748

i) Les logiciels et sites Web développés à l'interne et capitalisés sont présentés net des crédits d'impôts de 529 168 \$ qui ont été capitalisés en lien avec ces mêmes logiciels et sites Web développés à l'interne.

18 CHARGES PAR NATURE

Le résultat d'exploitation inclut notamment les éléments suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Amortissements		
Immobilisations corporelles	1 038	885
Actifs incorporels	548	269
Actifs incorporels d'acquisition	4 971	6 048
Total	6 557	7 202
Charges au titre des avantages du personnel		
Salaires et charges sociales	29 078	27 596
Indemnités de fin de contrat de travail	476	528
Total	29 554	28 124

19 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location simple ont trait à des espaces de bureaux et ont une durée allant de 1 an à 10 ans. Certains sont assortis d'options de renouvellement. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location.

Paiements comptabilisés à titre de charges :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Paiements minimaux au titre de la location	1 558	1 475

Engagements en vertu de contrats de location simple non résiliables :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Moins de 1 an	1 402	1 211
Plus de 1 an et moins de 5 ans	4 449	3 103
Plus de 5 ans	1 304	1 541
	7 155	5 855

La Société possédait une entente de location avec une société dans laquelle un de ses dirigeants est administrateur. Cette société est propriétaire d'un espace de bureau où la Société exerçait une partie de ses activités. L'entente de location a pris fin le 31 décembre 2013. Les paiements minimaux liés à cet espace se sont chiffrés à 56 535 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée à la contrepartie convenue par les parties.

20 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

a) La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015 \$	2014 \$
Charge d'impôts exigibles		
Impôt courant	4 757	3 470
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de l'impôt exigible d'exercices antérieurs	9	(87)
Charge d'impôts différés		
Charge d'impôts différés découlant de la naissance et de la reprise de différences temporelles	752	1 197
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de l'impôt différé d'exercices antérieurs	25	(270)
Pertes d'exploitation constatées	-	(83)
Charge d'impôts sur le résultat	5 543	4 227

b) La charge d'impôts sur le résultat est calculée selon un taux d'imposition réel qui diffère du taux d'imposition prévu par la loi fiscale pour les raisons suivantes :

	2015 %	2014 %
Taux d'imposition moyen pondéré prévu par la loi	26,9	26,9
Augmentation (diminution) découlant de :		
Répartition géographique des profits d'exploitation	-	0,8
Revenus non imposables et autres	(0,8)	(0,1)
Pertes d'exploitation constatées au cours de l'exercice	-	(0,6)
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	0,1	(2,0)
Taux d'imposition réel	26,2	25,0

Les taux d'impôts utilisés pour le rapprochement des résultats de 2015 et de 2014 présentés ci-dessus sont les taux d'imposition qui s'appliquent au résultat imposable des sociétés du Canada en vertu de la loi fiscale en vigueur sur ce territoire.

Rapprochement des actifs (passifs) d'impôts différés par catégorie de différences temporelles comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles \$	Impact de change sur filiale étrangère \$	Provision \$
Solde au 31 mars 2013	887	(3,754)	(39)	188
(Charge) recouvrement d'impôts différés de l'exercice porté en résultat	(676)	283	28	614
Effet de change à la suite de la réévaluation des impôts différés	-	-	-	-
(Charge) recouvrement d'impôts différés de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Actif (passif) d'impôt différé créé lors d'un regroupement d'entreprise	285	(10 367)	-	(905)
Solde au 31 mars 2014	496	(13 838)	(11)	(103)
(Charge) recouvrement d'impôts différés de l'exercice porté en résultat	(24)	(399)	33	321
Effet de change à la suite de la réévaluation des impôts différés	-	-	-	-
Recouvrement d'impôts différés de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2015	472	(14 237)	22	218

Loyers différés \$	Contrats de location \$	Instrument financier dérivé \$	Frais de finance- ment \$	Recherche et développe- ment \$	Pertes fiscales \$	Crédits d'impôts \$	Frais d'émission d'actions \$	Total \$
264	8	32	7	717	4 636	(906)	220	2 260
(33)	(8)	-	22	343	(1 119)	(242)	(56)	(844)
-	-	-	-	-	338	-	-	338
-	-	148	-	-	-	-	-	148
-	-	-	-	-	-	-	-	(10 987)
231	-	180	29	1 060	3 855	(1 148)	164	(9 085)
(5)	-	-	3	29	(763)	82	(54)	(777)
-	-	-	-	-	540	-	-	540
-	-	204	-	-	-	-	-	204
226	-	384	32	1 089	3 632	(1 066)	110	(9 118)

Les soldes comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière sont les suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	31 mars 2015 \$	31 mars 2014 \$
Actifs d'impôts différés	5 945	5 860
Passifs d'impôts différés	(15 063)	(14 945)
	(9 118)	(9 085)

Certaines pertes fiscales de filiales canadiennes et américaines ont donné lieu à la constatation d'un actif d'impôts différés à l'état consolidé de la situation financière, car la direction juge probable que la réalisation de bénéfices imposables futurs permettra d'utiliser ces attributs fiscaux.

Risque fiscal

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est sujette aux révisions des autorités fiscales présentes dans les juridictions où elle exerce ses activités. Certaines positions prises par la direction pourraient être contestées ou refusées par ces mêmes autorités. La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de vérifications fiscales et des provisions sont établies à cet égard si la Société juge qu'il est possible qu'un dénouement défavorable aura lieu. Au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, aucun montant n'a été provisionné à cet effet.

Pertes fiscales reportées

Au 31 mars 2015, les filiales américaines de la Société avaient cumulé des pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral sur le résultat d'environ 34 158 426 \$ US (43 323 132 \$ CA). Une portion de ces pertes est limitée à un montant maximal annuel et viennent à échéance entre 2016 et 2030. Par conséquent, un montant de pertes d'environ 26 598 405 \$ US (33 734 757 \$ CA) ne pourra jamais être utilisé contre des revenus imposables futurs. Un actif d'impôts différés a été constaté sur un montant de pertes fiscales reportées de 7 560 021 \$ US (9 588 375 \$ CA).

De plus, les filiales américaines avaient cumulé des pertes d'exploitation nettes au niveau des états aux fins de l'impôt sur le résultat d'environ 10 356 554 \$ US (13 135 217 \$ CA). Ces pertes viennent à échéance entre 2019 et 2028. Une provision pour moins-value d'environ 4 507 001 \$ US (5 716 229 \$ CA) relativement à ces pertes d'exploitation a été constituée. Un actif d'impôts différés a été constaté sur un montant de pertes fiscales reportées de 5 849 553 \$ US (7 418 988 \$ CA).

Au 31 mars 2015, les filiales canadiennes de la Société avaient accumulé des pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral de 583 449 \$ et de 193 723 \$ aux fins de l'impôt provincial lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire le résultat imposable des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2027 et 2030. De plus, ces mêmes filiales canadiennes ont également des dépenses accumulées de recherche et de développement pour 3 140 120 \$ aux fins de l'impôt fédéral et de 5 190 128 \$ aux fins de l'impôt provincial, lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des années à venir. Ces dépenses n'ont pas d'échéance. Les attributs fiscaux liés à ces éléments ont été constatés à titre d'actif d'impôts différés.

21 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente la rémunération des administrateurs et de l'équipe de direction au cours de l'exercice :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Administrateurs – honoraires et jetons de présence	210	195
Équipe de direction		
Avantages à court terme	3 223	2 724
Indemnités de fin de contrat de travail	-	210
	3 433	3 129

La rémunération de l'équipe de direction est déterminée par le comité de rémunération compte tenu du rendement individuel et des tendances sur le marché.

22 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS DU RÉSULTAT ET DES FLUX DE TRÉSORERIE

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Diminution (augmentation) des :		
Comptes débiteurs	907	1 443
Crédits d'impôt à recevoir	320	(899)
Charges payées d'avance et dépôts	349	(63)
Augmentation (diminution) des :		
Comptes créditeurs et charges à payer	688	(675)
Autres créditeurs	(428)	363
Produits différés	298	2 279
	2 134	2 448

b) Les Autres produits (charges) comprennent ce qui suit :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Gain de change	1 174	881
Autres charges	-	(2)
	1 174	879

c) Les Frais financiers comprennent ce qui suit :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Intérêts créditeurs	-	(15)
Amortissement des frais de financement reportés	120	190
Intérêts sur la dette à long terme	955	1 019
	1 075	1 194

23 INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne, d'entreprendre des acquisitions ciblées et de fournir un rendement à ses actionnaires. Le capital de la Société est composé des dettes à long terme, des capitaux propres et des produits différés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

Le capital de la Société est principalement affecté aux augmentations du fonds de roulement hors caisse, aux charges en immobilisations, aux acquisitions d'entreprises et aux versements de dividendes.

La Société peut, de temps à autre, racheter des actions, remanier son capital en émettant des actions, ou obtenir une dette bancaire pour financer ses opérations ou l'acquisition d'une entreprise.

Mis à part les ratios financiers décrits à la note 14 et exigés par une institution financière, le capital de la Société n'est pas soumis à des exigences imposées par une autorité de réglementation et la Société n'utilise pas actuellement de mesures quantitatives pour gérer son capital.

24 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société, par ses actifs et passifs financiers, est exposée à des risques financiers en raison de ses activités : le risque de marché, incluant le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. L'objectif principal de la Société en matière de gestion de risques est de s'assurer que les risques sont correctement définis et gérés pour diminuer l'effet négatif probable sur la performance financière.

La gestion des risques est la responsabilité du service des finances qui doit déterminer et évaluer les risques en collaboration étroite avec la direction. Le service des finances a la responsabilité d'établir des contrôles et des procédures adéquates pour s'assurer que les risques financiers sont atténués.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est lié aux transactions conclues par la Société et libellées en devises, principalement en dollars américains. Le risque de change est aussi important pour les transactions de vente et d'achat futures que pour les actifs et les passifs financiers reconnus libellés en devises.

L'objectif principal de la Société en matière de gestion du risque de change est de réduire son effet sur sa performance. Afin de réduire les éventuelles conséquences défavorables associées à la fluctuation du dollar canadien, la Société conclut des contrats de change à terme en vue de stabiliser les produits futurs prévus libellés en dollars américains. Les contrats de change à terme sont uniquement conclus pour gérer le risque de change et ne sont pas destinés à des fins de spéculation.

Les soldes en devises se détaillent comme suit :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars</i>	\$ US	\$ US
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5 027	5 631
Comptes débiteurs	825	1 644
Comptes créditeurs et charges à payer	(710)	(606)
Total en devises	5 142	6 669
Total en dollars canadiens	6 522	7 359

Le tableau qui suit détaille les ententes utilisées comme instruments de couverture. La devise d'achat de ces ententes est le dollar canadien alors que la devise de vente est le dollar américain :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Valeur nominale \$ US	11 250	12 225
Taux moyen pondéré USD-CAD	1,1418	1,0565
Échéance (Exercice financier)	2016-2017	2015-2016

Les contrats de change à terme sont des contrats en vertu desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des dollars américains à un taux fixé à l'avance.

Compte tenu des contrats de change à terme et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une hausse de 5,0 % du dollar canadien par rapport au dollar américain affecterait le résultat net et les autres éléments du résultat global (en dollars canadiens) comme suit :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Résultat net	(104)	(165)
Autres éléments du résultat global	398	532

Une baisse de 5,0 % du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait eu l'incidence contraire sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient à la suite d'un changement du taux d'intérêt du marché. Les actifs et les passifs financiers dont le taux d'intérêt est variable exposent la Société à un risque de flux de trésorerie. L'intérêt gagné par la Société sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est établi selon le taux du marché.

Au 31 mars 2015, la Société s'expose au risque de taux d'intérêt sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont le taux d'intérêt varie de 0 % à 0,5 %. Si le taux d'intérêt au 31 mars 2015 avait varié de plus 0,5 % ou de moins 0,5 %, l'incidence sur le résultat net n'aurait pas été significative.

Les actifs et les passifs financiers qui sont soumis à des taux d'intérêt fixes sont exposés à un risque de juste valeur des taux d'intérêt. La Société n'est pas exposée à un risque important par rapport aux actifs et aux passifs financiers en raison de leur échéance à court terme.

Relativement à ses obligations financières à taux variables, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence, comme le taux LIBOR, le taux des acceptations bancaires et le taux préférentiel canadien.

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation raisonnablement possible du taux d'intérêt de 1,0 %, s'appliquant aux soldes journaliers de la facilité de crédit, aurait eu une incidence de 315 700 \$ (330 167 \$ en 2014) sur le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. Une diminution du taux d'intérêt de 1,0 % aurait eu l'effet inverse sur le résultat net de la Société.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière advenant qu'un client ou une autre partie liée à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de crédit consistent principalement en la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties sont détenus dans des établissements financiers importants; par conséquent, la Société estime que le risque d'inexécution à l'égard de ces instruments est faible.

D'après son expérience, la Société est d'avis que le risque de crédit lié aux comptes débiteurs est faible. La Société n'exige généralement pas d'examen collatéraux relatifs à ses comptes débiteurs. Ses comptes débiteurs ne sont pas concentrés sur des clients spécifiques, mais plutôt sur un large éventail de clients. La Société établit une provision pour créances douteuses lorsque les comptes sont jugés irrécouvrables. La provision pour créances douteuses est déterminée selon l'historique du montant dont le recouvrement est jugé incertain.

La valeur comptable des comptes débiteurs de la Société est présentée, déduction faite de la provision pour créances douteuses. La variation de la provision pour créances douteuses au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2015	2014
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Solde au début de l'exercice	(245)	(217)
Radiation	199	207
Charge de l'exercice	(96)	(235)
Solde à la fin de l'exercice	(142)	(245)

L'âge des comptes débiteurs au 31 mars se détaille comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015	2014
	\$	\$
Courant	2 192	689
En souffrance		
De 1 à 30 jours	2 204	4 654
De 31 à 60 jours	1 057	883
De 61 à 90 jours	130	241
Plus de 90 jours	108	131
Total des comptes débiteurs	5 691	6 598

Il n'y a aucune perte de valeur ni aucun montant en souffrance autres que ceux liés aux comptes débiteurs.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque qu'une société soit incapable de s'acquitter de ses obligations à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la Société s'assure qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. Les passifs financiers de la Société, composés des comptes créditeurs et charges à payer et les autres créditeurs, arriveront à échéance dans moins de 12 mois. Au 31 mars 2015, la Société dispose d'une facilité de crédit de 60 000 000 \$ dont une tranche de 33 900 000 \$ était inutilisée.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie, en plus du risque de crédit de l'instrument financier, ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les instruments dérivés nets évalués à la juste valeur sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie décrite ci-dessus :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2015	2014
	\$	\$
Niveau 1	-	-
Niveau 2	(1 431)	(669)
Niveau 3	-	-
	(1 431)	(669)

La juste valeur négative des instruments financiers dérivés de 1 431 349 \$ (1 128 557 \$ US) correspond aux montants estimatifs que la Société devrait payer pour régler les contrats au 31 mars 2015 en utilisant les taux du marché correspondants. Au 31 mars 2014, la juste valeur était négative de 669 491 \$ (605 710 \$ US).

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison de leurs échéances prochaines.

La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas significativement de sa valeur comptable, car le taux d'intérêt contractuel se rapproche du taux d'intérêt dont aurait pu se prévaloir la Société pour un instrument financier semblable.

INFORMATION ADDITIONNELLE

MARCHÉ ET SYMBOLE BOURSIER

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier « MDF ».

AGENT DE TRANSFERT

Service aux investisseurs Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514-982-7888 Téléc. : 514-982-7580

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal (Québec) Canada H3B 4T9
Tél. : 514-393-7115 Téléc. : 514-390-4100

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DES ACTIONNAIRES

Les demandes de renseignements portant sur les certificats perdus, détruits ou volés, de même que les demandes de changement d'adresse et de transfert, doivent être adressées à l'agent des transferts de la Société :

Services aux investisseurs Computershare Inc.
Services de transfert de titres
1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 1 800 564-6253 (sans frais en Amérique du Nord)
service@computershare.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société aura lieu mardi le 15 septembre 2015, à 10 h (HAE), à la salle Havre et Quais du 357C, situé au 357 rue de la Commune Ouest, Montréal, Qc.

Ce rapport annuel est disponible sur le web à www.mediagrif.com

The Company's 2015 Annual Report is also published in English.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

ADMINISTRATEURS

Claude Roy
Québec, Canada
Président du conseil,
Président et chef de la direction de la Société

André Courtemanche
Québec, Canada
Président et chef de la direction
VIAVAR Capital Inc.

Michel Dubé
Québec, Canada
Consultant

André Gauthier
Québec, Canada
Président
Holding André Gauthier Inc.

Lyne Groulx
Québec, Canada
Directrice senior, stratégies et solutions
d'acquisitions de talents
AtmanCo

Gilles Laporte
Québec, Canada
Administrateur de sociétés

Gilles Laurin
Québec, Canada
CPA, CA
Administrateur de sociétés

Catherine Roy
Québec, Canada
Conseillère principale, Recherche de cadres
Décarie Recherche

Jean-François Sabourin
Québec, Canada
Président et chef de la direction
FinlogiK Inc.
Président et chef de la direction
JitneyTrade Inc.

MEMBRES DE LA DIRECTION

Claude Roy
Président et chef de la direction

Stéphane Anglaret
Vice-président, technologie

Paul Bourque
Chef de la direction financière

Mark Eigenbauer
Vice-président, opérations É.U.

Hélène Hallak
Vice-présidente et chef du contentieux

Richard Lampron
Chef de l'exploitation

Suzanne Moquin
Vice-présidente, solutions consommateurs

Camil Rousseau
Vice-président, recherche et développement

Jean-Michel Stam
Vice-président, réseaux d'affaires électroniques

DES CAUSES QUI NOUS TIENNENT À CŒUR

Chez Mediagrif, nous sommes conscients de notre responsabilité sociale et posons des gestes concrets afin d'améliorer la qualité de vie des membres de notre collectivité. Notre engagement social se renouvelle et s'enrichit d'année en année. Notre appui réunit notamment les organismes œuvrant dans les secteurs de la santé et du mieux-être.

L'entreprise appuie de manière tangible des fondations hospitalières, des instituts de recherches cliniques et des hôpitaux.

- Fondation Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
- Fondation des maladies du cœur et AVC
- Fondation CHU Sainte-Justine
- Fondation Portage
- Maison des soins Palliatifs de Laval
- Société Alzheimer Rive-Sud

L'entreprise apporte également son soutien à des organismes dont la mission est d'assurer le mieux-être de la population, spécialement chez les jeunes.

- Fondation du Père Sablon
- Fondation Marie-Vincent
- Conseil des Arts de Montréal

De plus, Mediagrif commandite des événements sportifs tels que La Coupe Leblanc et l'Omnium de golf Père Marcel de la Sablonnière. Nous parrainons également l'athlète québécoise Karine Belleau-Béliveau.

M^eDIAGRIF

TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.

1111, rue St-Charles Ouest, bureau 255, Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4
Sans frais : 877 677-9088 | Téléphone : 450 449-0102 | Télécopieur : 450 449-8725
www.mediagrif.com